

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 29 mai 1925

Sommaire :

Le Maréchal Canrobert

L'impossible sécheresse

Ce que pense un Maharajah de la question
des Indes

De Sumatra au Congo

Général Mangin

V^{te} Ch. du Bus de Warnaffe

Comte Perovsky

Pierre Nothomb

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le tricentenaire de Berlaymont,
Mgr. J. Schyrgens. — Angleterre. — Palestine. — Asie.

La Semaine

*Ne parlons pas de l'aventure Max. Elle aura
achevé de déconsidérer le parti libéral.*

*Et nous voilà bien près, semble-t-il, d'une combi-
naison catholico-socialiste.*

*Si vraiment pareille solution s'impose, pour éviter
pire, puisse la Droite comprendre que son union est
essentielle à l'avenir du pays.*

*Plutôt la dissolution qu'une scission à Droite.
Car si déjà une entente entre les partis catholique et
socialiste est extrêmement dangereuse pour nous, un
accord entre socialistes et démocrates-chrétiens expo-
serait ceux-ci à être manœuvrés de façon déplorable.*

*Que si la Droite se rallie à une collaboration avec
les rouges, qu'elle confie ses intérêts à ceux de ses
chefs les moins « particularisés », les moins « hommes
de groupe », les moins « élus de classe ».*

On cite le nom de M. Van de Vyvere comme chef

*d'un cabinet catholico-socialiste. Nul n'est plus qua-
lifié que lui, pour minimiser le mal que feront très
certainement des ministres socialistes.*

♦ *Les conversations de Malines entre catholiques
et anglicans sous le signe du magnifique prestige de
notre grand Cardinal, ont été reprises.*

*Il serait évidemment chimérique de rêver d'union
des églises, l'église anglicane n'existant pas. Il n'y
a que des Anglicans.*

*Mais que des Anglicans éminents « causent » avec
des catholiques, que d'importants problèmes soient
examinés, que l'on apprenne à mieux se connaître,
que de tristes malentendus et de séculaires équi-
voques soient dissipés, quel progrès ! Et comme les
conversions individuelles d'Anglicans en seront gran-
dement facilitées !...*

GRANDE MAISON de BLANC.

MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

FOURNISSEUR DE LA COUR, DES MINISTÈRES
— ET DES GRANDES ADMINISTRATIONS —

TROUSSEAUX

POUR DAMES, HOMMES
ET ENFANTS

LAINAGES - SOIERIES - LITERIE - RIDEAUX - COUVERTURES
GANTERIE - MAROQUINERIE - BONNETERIE
ROBES - MANTEAUX - FOURRURES

SPÉCIALITÉ DE LINGE ET TROUSSEAUX POUR
ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET PENSIONNATS

LINGE D'ÉGLISE

NOUS NE METTONS EN VENTE QUE DES
ARTICLES DE
PREMIER CHOIX ET DE QUALITÉ GARANTIE

PÈLERINAGE A ROME

Spécialement organisé pour les abonnés et amis de
LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

DU 8 AU 22 SEPTEMBRE

Le voyage se fait sous la conduite du bureau de Tourisme « Le Globe », 3, avenue Louise, à Bruxelles.

GROUPE DE 25 PERSONNES

Le voyage a été combiné de façon à offrir aux abonnés et amis de la REVUE tous les avantages (réduction, organisation, etc.) qu'offrent les grands départs tout en conservant aux groupes un caractère d'intimité.

Itinéraire :

- 1^{er} jour : Départ de *Bruxelles* dans la soirée pour *Bâle*. Dîner en W.-R. (premier service du bureau).
2^e jour : Départ pour *Milan* par la magnifique ligne du Simplon. Arrêt et visite des Iles Borromées. Arrivée à *Milan* dans la soirée. Départ pour *Rome*. (Le trajet de Milan à Rome peut se faire en W.-L. moyennant un supplément de 86 Lires).
3^e jour : Le matin arrivée à *Rome*.
4-5-6-7-8^e jours : Séjour à *Rome*.
8^e jour : Départ pour *Assise*. Visite. Départ dans la soirée pour *Florence*. Logement.
9^e jour : Séjour à *Florence*.
10^e jour : Départ dans l'après-midi pour *Milan*. Logement.
11^e jour : Matinée à *Milan*. Départ pour *Côme*. En bateau à *Bellagio*.
12^e jour : Séjour à *Bellagio*.
13^e jour : En bateau de *Menaggio* et *Lugano*.
14^e jour : Le matin départ pour *Lucerne*. Déjeuner-four-

chette et dîner à *Lucerne*. Départ pour *Bâle* et *Bruxelles*.

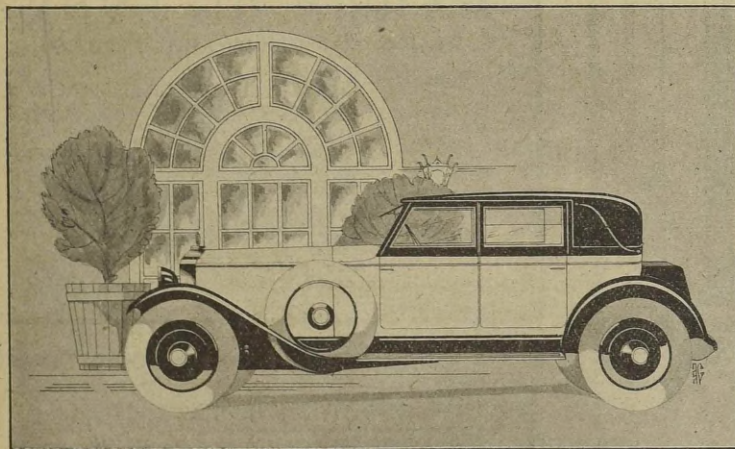
15^e jour : Dans la matinée arrivée à *Bruxelles*. Le petit déjeuner en W.-R. est le dernier service du bureau.

Prix par personne :

- 2,050 francs belges, avec billets de chemin de fer deuxième classe, repas en W.-R. et hôtels de 1^{er} ordre.
1,885 francs belges, avec hôtels de premier ordre sur tout le parcours, pensions de famille à Rome, repas en W.-R.

Pour les INSCRIPTIONS : Envoyer son adhésion à *La Revue Catholique des idées et des faits*, 11, boulevard Bischoffsheim, et verser un acompte de cent francs au compte chèque postal n° 45,472 de M. De Staercke (voyages Le Globe) à Bruxelles, 3, avenue Louise, en inscrivant au talon de chèque son adresse, le genre d'hôtel et de chambre qu'on désire et en indiquant les dates du départ choisi. Sans l'acompte, l'inscription n'est pas valable.

LES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PARAITRONT PROCHAINEMENT



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. An. Bruxelles Soc. An.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

◇ MARCHAND TAILLEUR ◇

Costumes
de
Soirées

Maison L. Dupaix

Costumes
de
Cérémonies

◇ 50, rue du Marais. Bruxelles ◇



IMPRIMERIE A. LESIGNE

BRUXELLES

TÉLÉPHONE 304,33

CHOCOLAT

D U C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

La

Grande

Marque

Belge

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90,000,000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26,000,000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain

□ □ □

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	5.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois)	5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

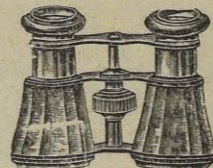
1° Après le cinquième mois	5.20 %
2° Après le quatrième mois	5.15 %
3° Après le troisième mois	5.10 %
4° Après le deuxième mois	5.05 %
5° Après un mois	5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

MAISON DU LYNX

34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◇
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◇



◇
Faces à main
—
Articles de luxe
et
ordinaires
◇

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cuites, 17, BRUXELLES

Le Maréchal Canrobert ⁽¹⁾

Le maréchal Canrobert est né à Saint-Céré, le 27 juin 1809, après la bataille d'Essling et avant la bataille de Wagram, et d'une famille essentiellement militaire : dix-sept de ses ancêtres ont été officiers, et onze, chevaliers de Saint-Louis. Son père avait servi à l'armée de Condé et s'était battu en Vendée; son frère aîné fut tué à Ligny, comme sous-lieutenant de carabiniers. Le général Marbot, auteur des *Mémoires*, était son cousin germain et aurait dû être son parrain. Dans la petite ville de Saint-Céré, dix-sept anciens officiers de l'armée royale vivent de leur retraite, dans une union touchante.

Le jeune Canrobert et les siens ne pensent pas qu'il puisse exister une autre carrière que celle des armes; aussi, dès l'âge de dix ans, il s'en va pensionnaire à Senlis, dans l'Institution des Chevaliers de Saint-Louis, d'où il entre tout naturellement à Saint-Cyr, en 1823. C'est un bon élève, soigneux, appliqué, attaché à ses devoirs, bon manœuvrier, et il reçoit les galons de caporal de la main même du Duc de Bordeaux. En 1828, le voici sous-lieutenant à 19 ans, à Lorient, où il est au comble de ses vœux. Tous ses chefs lui content avec complaisance leurs campagnes, qu'il écoute avec un intérêt passionné, et sa mémoire remarquablement fidèle lui en conserve les principaux traits. La révolution de 1830 trouve son régiment changeant de garnison par étapes, de Lorient à Lyon; beaucoup de ses camarades suivent leur colonel, qui donne sa démission pour ne pas servir le nouveau régime; le sous-lieutenant Canrobert les regrette, mais ce fils d'émigré et de Chouan n'a pas un instant la tentation de les suivre; il est soldat, rien que soldat. Il traversera bien d'autres révolutions, et même il y sera mêlé de par le commandement qu'il détient; mais sa vie se poursuivra toute droite, uniquement guidée par le devoir militaire. Canrobert aimait l'armée de la Restauration; il avait été conquis par la bonne grâce de la duchesse de Berry et de son fils, l'héritier du trône, et les débuts du nouveau régime manquèrent de prestige à ses yeux; puis la bravoure des princes le séduisit et il subit particulièrement le charme du duc d'Angoulême. En campagne, il se lia avec le général Cavaignac d'une amitié que rien ne put obscurcir. C'est avec beaucoup d'adresse que les organisateurs du coup d'Etat opérèrent le 2 décembre 1852 : tout était fini quand il comprit la portée de l'événement. Aide-de-camp de l'Empereur, il lui resta fidèle jusqu'au dernier jour, mais jamais aucun projet de retour impérial n'escompta son concours. Fait paradoxal, il fut sénateur sous la III^e République comme sous l'Empire; mais il s'éloigna de la politique à toutes les époques avec une horreur instinctive, et nous pouvons aujourd'hui retracer sa carrière sans aborder ce sujet brûlant.

Le régiment de Canrobert, le 47^e de ligne, se promena de Lyon à Nîmes, puis à Thionville, de Thionville à Perpignan. Ces changements de garnison étaient la règle dans l'armée française, jusqu'en 1870, et c'est le recrutement régional qui rompit cette tradition de ne jamais laisser un régiment deux ans de suite dans la même ville. A Perpignan, un chef marqua surtout sur lui, le général de Castellane, qu'il avait déjà entrevu à Lyon. Aussi rigide sur la discipline que sur la tenue, éducateur militaire au moins autant qu'instructeur, le futur maréchal est d'ailleurs resté légendaire dans l'armée française. Il avait fort à faire pour remettre à l'ordonnance le 47^e de ligne, où le colonel Combes, toujours prêt à entrer en campagne, avait supprimé les tabliers blancs de sapeur et les instruments les plus encombrants de la musique, chapeau

chinois, serpents, et même la grosse caisse. Le colonel Combes, qui avait passé aux États-Unis les quinze années de la Restauration, revenait d'Ancône, où il avait commandé les troupes françaises d'occupation et faillit jouer un rôle de premier plan au moment où les deux fils du roi Louis de Hollande agitaient la Romagne, les gendres de Murat, Bologne et les Légations. Combes a sur ses hommes un ascendant prodigieux. Le capitaine Canrobert le voit comme un homme antique, et pense qu'il aurait pu avancer de cinquante ans la délivrance de l'Italie.

Mais voici que le désastre de la Macta appelle des renforts en Algérie, où le Gouvernement a cru possible un effort limité et une occupation restreinte. Le 47^e débarque à Oran et fait colonne sous les ordres directs du maréchal Clauzel, qu'entoure un brillant Etat-Major : le duc d'Orléans, Oudinot, le duc d'Elchingen, Napoléon Bertrand, le comte de Morny, enfin Yousof, cet aventurier de génie. Après la bataille de l'Habra, Mascara, la capitale de l'émir Abd-el-Kader, est occupée sans coup férir. Enfin, le jeune capitaine Canrobert a entendu parler la poudre; cité à l'ordre, il est proposé pour la Croix, et renonce à cette proposition en faveur d'un camarade très ancien, vétéran des guerres de l'Empire, que les hasards de la guerre ont desservi et qui va quitter l'armée sans cette suprême récompense; mais son cousin Marbot apprend cette généreuse substitution : « Je ne veux pas de romain dans ma famille, dit-il à Canrobert, je ne m'occuperai plus de toi... » Et aucun des deux officiers ne reçut la Croix.

Bien qu'heureuse et très courte, cette campagne de 1835 avait été très dure; Canrobert avait vu les premiers pas de cette Armée d'Afrique, hésitants comme ceux d'un nouveau-né. Elle sortait à peine de ses langes et dans un affreux désordre rejetait les énormes shakos, les cols carcans, les lourdes buffleteries en croix sur la poitrine, les habits à basques, et improvisait les tenues les plus fantaisistes, inventait le képi ou *phéci*, alors immense et informe, ouvrait les cols de capote dans un débraillé complet. Une nouvelle troupe, les Chasseurs d'Afrique, présentait l'aspect d'une mascarade : longue tunique bleu ciel à larges plis, vestes raccourcies, spencers; ils allaient botte à botte, surmontés de képis, shapskas polonaises, bonnets grecs, chéchias. Des sapeurs à longue barbe galopaient en tête, suivis de trompettes en spencers rouges, shapskas cadennettes et queue poudrée. Dans cette fantaisie outrancière, Canrobert constate un manque de commandement, qui se révèle seulement au feu, et d'organisation, qui reste partout invisible. Le maréchal Clauzel a eu quelques idées justes; c'est un bon chef de guerre, en Europe; et il est en Algérie, qu'il gouverne pour la seconde fois, très supérieur à ses devanciers. Mais la tâche est vraiment trop complexe et elle le dépasse; tout est à trouver, habillement, équipement, tactique de marche, de stationnement, de combat, politique indigène, colonisation.

Le capitaine Canrobert a l'intuition de tout cela, comme beaucoup de ses camarades. Il voit surtout une armée très misérable, qui souffre et se plaint; la fièvre et la dysenterie y creusent de larges vides, mais le soldat reste admirable. Ces fantassins, ces chasseurs d'Afrique qui rappellent des figurants d'Opéra-Comique, restent humains après la victoire. Après l'occupation de Mascara, l'armée doit évacuer la population juive, car il faut dégager la ville très misérable, où l'émir massacrait les Juifs à son retour : alors on voit les fantassins soutenir des vieillards, des cavaliers céder leur monture à des femmes qui portent des enfants dans leurs bras. « Je vis entre autres, raconte Canrobert, un Chasseur d'Afrique qui portait devant lui sur ses fontes, deux enfants de moins d'un an. Quand il passa devant notre régiment, un de ces loustics toujours disposés à la blague, lui cria : « Comment les fais-tu têter, tes

(1) Conférence prononcée à la tribune des Grandes Conférences Catholiques.

poupons? — Je suis obligé de mâcher mon biscuit pour leur en faire une panade. Je les ai nourris comme ça depuis le départ. — Bravo, la nourrice! » crièrent les soldats. »

Vivant tout près de ses hommes, Canrobert a compris la vie du soldat en campagne, ses fatigues, ses privations de toutes sortes; il les aime, il les soigne comme ses enfants. Capitaine ou général en chef, nul ne sera jamais plus attentif à leurs besoins et à leur bien-être; la santé, donc la conservation de la troupe, dépendent de cette sollicitude.

Pendant la campagne suivante, Clauzel occupe Tlemcen et confie ensuite la province d'Oran au général d'Arlange, avec la mission d'établir une communication entre Tlemcen et la côte. D'Arlange, avec 3,000 hommes, se laisse attirer par Abd-el-Kader dans un terrain très montagneux. Il est cerné, attaqué avec la plus grande violence. D'Arlange, blessé, doit passer le commandement au colonel Combes, qui ramène avec peine la colonne à son point de départ, dans le camp de la Tafna, que les troupes fortifient à la hâte. Les contingents irréguliers sont incapables de l'effort soutenu qui eût été nécessaire pour venir à bout de cette résistance. Aussi le camp put être approvisionné, les Arabes se dispersèrent, et les troupes françaises se concentrèrent dans le camp.

C'est alors que le général Bugeaud vint prendre le commandement de cette division d'Oran. À peine débarqué, il réunit les officiers. Il se place au milieu du cercle formé, grand, la taille bien prise, la figure très colorée et marquée de petite vérole, les cheveux d'un roux ardent. Il parle facilement et avec beaucoup d'assurance. Il reproche aux opérations leur inutile lenteur, causée par l'encombrement de la grosse artillerie et des voitures : « Au lieu de surprendre les Arabes par des marches rapides et offensives, vous vous tenez sur la défensive, marchant lentement; vos ennemis vous suivent et se précipitent sur vous à leur heure et à leur convenance. Il faut changer tout cela! » Il a fait avec succès la guerre de guérillas en Espagne, et elle ressemble à celle-ci. Donc, plus de grosse artillerie, plus de voitures; les convois seront à dos de mulet, comme l'artillerie de montagne, qui sera uniquement employée. « Ce discours nous produisit l'effet d'une douche froide » rapporte Canrobert. Et le cercle une fois rompu, chacun rentré à son bivouac déplora « la néfaste absurdité » du nouveau général.

Mais Bugeaud tint bon. Il annonça qu'il allait ravitailler Tlemcen et, chemin faisant, battrait complètement Abd-el-Kader. Et il exécuta son programme à la lettre, malgré la grande difficulté de mettre en marche des régiments fraîchement débarqués, équipés comme en France, et non entraînés. Il décida de revenir d'abord à Oran, avant de prendre la route de Tlemcen. Pendant la dernière étape qui le séparait d'Oran, Bugeaud reçut le courrier et y trouva un des journaux qui l'attaquait violemment. Dans un accès de colère, il fit former le carré de sa division en pleine étape et lut quelques phrases d'un article où il était traité de chef dur et fanfaron, inhabile et lâche devant l'ennemi autant que brave en paroles. « Nous étions tous indignés », raconte Canrobert. Lui, sans « désespérer, relevant la tête : Quel est le polisson, dit-il, quel est le drôle, quel est l'animal. — J'en passe et des plus vertes — » qui a osé écrire un tel article sur moi? Je suis sûr qu'il est parmi vous. Qu'il se nomme. Il ne trouvera pas son général devant lui, mais un homme, son égal, le nommé Bugeaud, qui lui passera son épée au travers du corps. »

Le silence le plus complet répondit à cette algarade. Nous étions dans les tranches que quelque farceur ou mauvaise tête, soldat, ou sous-officier frondeur, ne relevât le défi. Qu'eût fait alors le général?... Le silence se prolongeant, notre angoisse diminuait peu à peu, lorsque le général reprit : « Cet article ne vient d'aucun d'entre vous, je suis heureux de le constater. Il a été écrit par l'un de ces journalistes qui bavent sur tout ce qui est honnête et courageux. Il faut les mépriser. — Là-dessus, il fit rompre le carré et reprendre la marche. L'incident se termina donc heureusement, mais nous avions eu un rude frisson ». Bugeaud garda toujours vis-à-vis des attaques de presse une sensibilité extrême que nous avons peine à nous figurer aujourd'hui, mais il montra en outre, ce jour-là, qu'il lui arrivait de n'être pas maître de soi; la pratique du commandement lui montra plus tard la nécessité absolue de savoir se contenir. À l'égard de ses subordonnés notamment, ses boutades et ses mouvements d'humeur devinrent de plus en plus rares.

La colonne trouva à Oran les mulets de bât nécessaires à son équipement; il faut remarquer ici que le général Bugeaud était député, et que ses demandes au Commandant en chef trouvaient

de ce fait un crédit particulier. Après un combat heureux, elle arriva à Tlemcen, où les 400 zéphirs de Cavaignac lui firent un accueil imprévu. Pour habiller ces braves, dont les effets s'étaient usés dans de durs travaux, il avait fallu, faute de drap, utiliser toutes les étoffes du pays; c'est donc vêtus de toile légère et de soie de toutes couleurs que se présentèrent les assiégés, dont les costumes bizarres se rehaussaient de magnifiques chapeaux de paille et de revers de papier découpé. « Et cependant, remarque Canrobert, l'allure martiale de cette troupe frappait à la première inspection. On la sentait tout entière dans la main de son chef. »

La garnison avait été soutenue par l'espoir de la délivrance, qui allait lui apporter tout ce qui lui manquait. Or, dans le convoi, la solde était absente... La longue résistance se tourna en fureur et une véritable sédition éclata au Méchouar, où les mutins s'enfermèrent. Informé, le général Bugeaud s'y rendit et se trouva en présence d'un tumulte militaire, le pire de tous, parce qu'il va droit à la violence. Mais, au milieu des zéphirs qui crient tous à la fois en s'excitant réciproquement, Bugeaud demande : « Quand aurez-vous fini de parler?... » Tout se tait. « Eh bien! que voulez-vous? » Tous répondent à la fois et le tumulte reprend. Alors, avisant un grand gaillard à plusieurs brisques : « Qu'est-ce que tu veux, toi? Parle seul. — Notre solde, mon général! — Ah! la solde? et, enlevant, son képi, il lui tend sa tête carotte argentée : « Tiens, cherche un cheveu noir! et si tu le trouves, tu auras ta solde ». Tous les soldats se penchent instinctivement sur la tête du général, où ils ne trouvent pas un seul cheveu noir. Et celui-ci ajoute : « Il n'y a pas plus de solde dans mon fourgon que de cheveux noirs sur ma tête ». La sédition s'évanouit dans un éclat de rire et le convoi suivant apporta la solde tant désirée.

* * *

Ce n'est pas seulement par son autorité et par son prestige que Bugeaud obtenait des soldats qu'il supportassent le poids des fatigues et des souffrances, c'est pas sa gaieté bien française. Et Canrobert regarde Bugeaud qui se hausse en restant lui-même; il le voit tancer vertement un chef de bataillon qui a fait couper des oliviers pour chauffer ses hommes pendant la nuit. La cœur de l'agriculteur bondit dans sa poitrine : « Vous vous êtes conduit comme un sauvage, comme un barbare! Vous paierez ces oliviers aux malheureux auxquels ils appartiennent ». L'infortuné commandant, lourd paysan, ne s'emballe pas, remarque Canrobert. « Non, mon général, répond-il, je ne les paierai pas, je n'ai pas le sou ». Mais le général tint bon et retint l'argent sur la solde du bataillon.

Le général Bugeaud était en pays conquis, sur un continent alors barbare. Il parlait à des subordonnés qui avaient agi dans le but de réchauffer le bivouac des hommes pendant une nuit froide. Qu'eût été son indignation s'il avait appris qu'en Europe centrale, tout près de nous, il se trouverait une armée européenne qui abattraient systématiquement les arbres fruitiers dans le but d'appauvrir le pays et d'atteindre ainsi les générations futures?

Mais voici le retour. Bugeaud rencontre enfin Abd-el-Kader, comme il l'a prévu : c'est le combat de la Sikak, où la colonne française peut manœuvrer et acculer les contingents de l'émir à un ravin où ils sont écrasés. Les réguliers s'adossent à une falaise et nos auxiliaires vont les massacrer par petits détachements : Bugeaud les arrête, et pour la première fois, 150 soldats d'Abd-el-Kader se rendent prisonniers. C'est une belle action qui rejette l'émir sur le territoire marocain. Canrobert, adjudant-major, passe à la fin du combat près du général qui dicte ses ordres sous un burnous rouge tendu sur un buisson : tous les commandants de colonne ont accompli ce cérémonial. « Un de nos alliés se présente à lui tenant d'une main son yatagan tout couvert de sang, de l'autre un grand sac; après un salut, il ouvre sa sacoche et en tire une tête toute sanglante, qu'il jette à terre aux pieds du général : « Tu es un brave! » lui fait dire ce dernier par un interprète. L'Arabe flatté, tire une deuxième tête : « Tu es très brave! » lui dit encore le général. L'Arabe alors jette à ses pieds une troisième tête. Cette fois, Bugeaud se lève furieux et se précipitant sur l'Arabe : « Misérable sauvage, lui crie-t-il, c'est horrible. Nous ne faisons pas ainsi la guerre, nous autres. Qu'on chasse ce barbare; je ne veux plus le voir. »

Et Canrobert, qui vit pire, constate que dès ce moment, s'établit une heureuse modification à nos coutumes : au lieu de payer

ne prime par tête coupée, on la donna à quiconque ramenait un prisonnier vivant. Il est juste, et il est politique de respecter les besoins de populations où s'implante notre domination; mais vraiment c'est pousser trop loin ce respect que de l'étendre jusqu'à la barbarie.

Pendant ces opérations, le maréchal Clauzel échouait devant Constantine et le gouvernement français, toujours hésitant, se refusait à donner à l'Armée d'Afrique les effectifs que nécessitait la situation. Bugeaud, après un court séjour en France, revint à l'an avec des pouvoirs exceptionnels qui le rendaient à peu près indépendant d'Alger; ce dualisme représentait une déplorable conception. Ses forces ne lui permettaient pas de prendre sur Abd-Kader la supériorité que ses instructions eussent réclamée, car s'agissait de traiter avec l'ennemi et d'obtenir sa neutralité, au moins pendant le temps nécessaire pour en finir avec le Bey de Constantine. D'où le traité de la Tafna, que Bugeaud vint négocier, se rendant parfaitement compte de l'impopularité qui en rejallait sur lui-même. Canrobert fut témoin de cet acte d'abnégation, mais il s'embarqua pour Bône où s'organisait la nouvelle expédition que le général Damrémont dirigeait contre Constantine.

La prise de Constantine est restée profondément gravée dans la mémoire de tous les braves qui y prirent part; la veille de l'assaut, le général Damrémont fut tué d'un boulet et son chef d'Etat-major Perregaux, blessé à mort par une balle. Le duc de Nemours, alors général de brigade resta impassible au moment où Damrémont tomba... Canrobert le jugeait trop froid et estima qu'il aurait dû trouver le mot à dire en cette circonstance : le maréchal était en difficulté. Il aimait à raconter ses impressions d'assaut, la petite crispation et le battement de cœur qui angoissent les plus braves pendant l'attente, le grand soulagement que donne le signal de se précipiter en avant. L'officier peut espérer une récompense, c'est l'honneur et le devoir qui seuls font marcher le soldat. Pendant ces réflexions, la brèche s'ouvre toute grande, elle paraît praticable et huit boulets tirés ensemble donnent le signal de l'attaque, en soulevant des flots de poussière qui masqueront les saillants.

Sur l'ordre du duc de Nemours, Lamoricière, le colonel des zouaves, s'élança à la tête de son magnifique régiment; dès qu'il est engouffré dans la brèche, le 47^e le suit, le colonel Combes le premier; mais les rues sont barricadées et les assaillants s'entassent, battant vainement contre les murs d'où part une fusillade nourrie. On poudrière saute, enflammant les charges d'explosifs que portent les sapeurs, et le feu se communique à de nombreuses carouchières. On dit la ville minée. Il y a alors quelques instants d'hésitation devant l'horrible spectacle des blessés qui flambent vivants... Le colonel Combes, déjà blessé, crie : « En avant ! » l'épée haute, et ce cri cent fois répété entraîne la troupe à un nouvel assaut. Il rejoint Lamoricière qui, aveuglé, a été affreusement brûlé aux mains et à la figure; un clairon le conduit. Et ce feu d'enfer continue. Combes envoie Canrobert chercher des sapeurs avec des outils et des échelles, puis, blessé de nouveau, va rendre compte au duc de Nemours de la situation qui est rétablie : la ville sera prise dans peu d'instants. Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un aussi beau succès, dit-il en terminant; pour moi, je suis heureux d'avoir encore pu faire quelque chose pour le Roi et pour la France. — Mais vous, colonel, dit le duc de Nemours, vous êtes blessé? — Non, Monseigneur, je suis mort. » — Et il tomba pour ne plus se relever.

Canrobert, blessé aussi, est transporté sans connaissance près d'un lit où agonise son colonel, qui, en le montrant, dit au général Calée et au duc de Nemours : « Je vous recommande celui-là, c'est un officier de mérite, il faut l'avancer ».

Puis Canrobert est transporté d'hôpital en hôpital, où il voit, avec une vive indignation, les soldats entassés sur la paille, les blessés côte à côte avec les cholériques, les typhiques, les dysentériques sans médicaments. Les officiers ne sont d'ailleurs guère mieux traités. — Nous avons fait quelques progrès depuis, constations le heureusement.

Le voici décoré, remis de sa blessure après une convalescence assez pénible et bientôt après capitaine adjudant-major dans un bataillon de chasseurs à pied nouvellement formé. Il travaille la question de l'infanterie légère, et le duc d'Orléans, content de ses rapports, lui propose d'être nommé aide-de-camp du Roi son père. A cette époque, Canrobert ne se croyait pas fait pour la vie des Cours et préférait retourner en Afrique avec son nouveau bataillon, qui possédait des carabines rayées portant à mille mètres

et qui manœuvrait au pas gymnastique. Il s'excusa avec une telle conviction que le Prince lui dit, en lui tendant la main : « Vous avez raison; il n'y en a pourtant pas beaucoup qui refuseraient pareille offre. » Quant à son cousin Marbot, qui l'avait appelé Romain à Mascara, pour avoir essayé de faire décorer à sa place un vieux camarade, il le traita de Spartiate et fut en colère pendant quelques jours.

Et le voici en 1841 qui repart en Algérie où il retrouve le général Bugeaud, enfin gouverneur général. Il aurait dû l'être depuis plusieurs années, car c'était le seul chef qui eût un programme et qui fût en état de l'appliquer : opérations militaires, politique indigène, colonisation, Bugeaud était le seul à pouvoir tout mener de front avec la même compétence, mais sa forte personnalité effrayait un gouvernement faible qui restait indécis. Canrobert, qui l'a approché souvent et de très près, contait volontiers les traits énergiques de ce caractère, qui aimait à se communiquer dans de longues causeries. Bugeaud réalisa tout son programme militaire et put organiser l'armée d'Afrique selon ses idées; il supprima les deux tiers des postes militaires et pacifia le pays par des colonies mobiles, exemple qu'il convient de se rappeler. Il ne put appliquer son projet de colonisation par l'armée, mais commença pourtant le peuplement français par la petite colonisation, fait capital, trop souvent oublié dans l'Afrique du Nord. Mais, fatiguées de cette longue conquête, les Chambres lui interdissent d'occuper la Kabylie, îlot insoumis au milieu d'une Algérie pacifiée : il quitta ses fonctions.

Mais quelle œuvre en six ans et demi! Comme on comprend l'enthousiasme de Canrobert devant ce caractère entier et ferme, cette acceptation raisonnée de toutes les responsabilités!

* * *

En dehors de la Kabylie, les oasis des Bibans formaient un ensemble où se réfugiaient les dissidents et leur soumission s'imposait. Le général Herbillon assiégeait en vain Zaatcha, leur capitale, où s'était réfugié Ben Zian, le chef des révoltés. Le 25 octobre 1849, après deux assauts infructueux, il appela à lui le régiment de zouaves, que commandait Canrobert, succédant à Lamoricière, Cavagnac, Ladmirault. Le corps de siège, fort de 6,000 hommes, est dans les tranchées depuis un mois, sous une pluie presque continue, à la ration réduite, et son moral est très atteint.

Canrobert arrive après une route très pénible, laissant à chaque étape des morts du choléra. Il donne aussitôt l'assaut en tête de la colonne avec son régiment et le 5^e bataillon de chasseurs, dont il a été le commandant. A ses côtés, quatre officiers et seize zouaves. La brèche franchie, c'est la guerre de rues, puis l'assaut du réduit, la maison de Bou-Zian, qui nécessita l'emploi du canon. Enfin, la ville est prise. Sur les vingt braves qui accompagnaient leur colonel, seize sont hors de combat, quatre seulement sont comme lui sains et saufs.

Après avoir organisé son ambulance, Canrobert tombe comme une masse, et il reprendra à son ordonnance son testament rédigé avant l'attaque. Ce n'est pas qu'il croie aux pressentiments : il n'en a jamais éprouvé. Mais, comme beaucoup d'autres, il prend quelques précautions au moment où la raison lui montre les très grandes chances qu'il a de succomber. L'ordonnance lui rend ce précieux papier où il partageait ses armes et ses chevaux, ses seuls biens, entre les fils de son cousin Marbot, et il s'en sert pour allumer sa pipe. Rentré à Batna, il y trouve sa nomination de général et sa désignation pour la garnison de Paris.

La situation politique avait amené 60,000 hommes de troupe à Paris en 1848 et les y maintenait en 1850. Après la révolution de Février, les journées de Mai, puis de Juin avaient nécessité un grand déploiement de forces pour la défense de l'ordre social; puis vinrent les bruits de coup d'Etat monarchiste, légitimiste et orléaniste, enfin les menaces de nouveaux troubles suscités par les républicains avancés et les socialistes : le spectre rouge.

Au moment où le général Canrobert prend, à Paris, le commandement d'une brigade, l'inquiétude est générale. Il est présenté au Prince-Président, et se trouve en présence d'un homme de taille médiocre, avec de petits yeux ternes et doux, les cheveux longs plats, la figure engoncée dans le col très haut de sa redingote, qui lui tend gauchement une main très molle et ne trouve à lui dire qu'une phrase banale. Le nouveau général a l'impression d'un homme extrêmement timide, sans plus.

Le général Changarnier, qui commande en chef les troupes de

Paris est en opposition avec le Président et ne cesse de le couvrir de brocards; il va jusqu'à proposer à ses colonels d'arrêter le chef de l'Etat et de l'interner au donjon de Vincennes, imprudence qui le fit priver de son commandement. Il est remplacé par le général Baraguay d'Hiillers, pendant que le général Randon arrive au ministère de la Guerre. Mais quand le Prince-Président se décida au coup d'Etat et que son aide de camp, le colonel Fleury, chercha des agents d'exécution, tous les généraux de premier plan se refusèrent successivement, et il fallut se rabattre sur Saint-Arnaud, alors général de brigade, qui n'accepta pas sans hésitation. Une expédition en Kabylie permit de le nommer général de division, de le mettre en lumière, et de l'appeler au commandement d'une division à Paris. Le général Magnan fut appelé au commandement des troupes, ayant accepté d'agir sur les ordres écrits dont le ministre prendrait la responsabilité. Saint-Arnaud devait prendre le portefeuille de la Guerre au dernier moment. Ces deux généraux furent à peu près les seuls chefs militaires dans le secret, avec Fleury, le grand metteur en scène. — Quand le général Magnan réunit ses généraux en novembre pour leur donner ses instructions en vue de troubles, il leur parla de la défense de l'ordre établi contre le coup d'Etat préparé, soit par le parti socialiste, soit par le parti parlementaire, et les discussions de la Chambre rendaient plausibles ces hypothèses.

N'ayant jamais vécu à Paris et y débarquant après quinze ans d'Afrique, Canrobert avait continué à se tenir éloigné des milieux politiques et, en particulier, des rares salons où l'on recherchait les partisans de l'Élysée. Partout, il était question de coups préparés et non-exécutés et on se répétait le mot de M. Mole : « Tous les matins on sonne le boute-selle, mais jamais personne ne monte à cheval. » Dans la soirée du 1^{er} décembre, l'Opéra-Comique donnait une première où se pressait tout le Paris politique et mondain. — Cavaignac et Lamoricière y coudoyaient Saint-Arnaud et Morny; une dame demandait à ce dernier : « Il est question d'un coup de balai? De quel côté êtes-vous? — Du côté du manche! » répondit-il. Mais personne ne croyait à l'imminence de l'événement, tout en le considérant comme fatal. En outre, on parlait beaucoup d'insurrection socialiste, et de pillage.

Le lendemain, Canrobert, qui n'avait pas été à l'Opéra-Comique, s'était levé de bon matin et lisait dans sa chambre, à 6 heures. On sonna à sa porte. Il ouvrit et Edgar Ney, officier d'ordonnance du Prince-Président, lui dit en entrant : « Mais, mon général, vous n'êtes donc pas à la tête de vos troupes? » Tout étonné, il lui répondit : « Mais c'est déjà beau de me trouver levé à six heures! Pourquoi serais-je au quartier à pareille heure? — Vous ne savez donc pas ce qui se passe? — Non, je ne sais rien. — Le coup d'Etat est fait! Il faut aller à la tête de vos troupes. » Il ignorait en quoi consistait le coup d'Etat et répondit à Ney : « Si vous avez un ordre à me transmettre, il faut le faire envoyer par le général commandant la place de Paris, c'est de lui seul que j'ai à en recevoir. Dès qu'il m'aura fait parvenir ses instructions, j'obéirai. »

Edgar Ney, comprenant que son interlocuteur entendait n'agir que réglementairement, allait se retirer quand un planton se présenta avec un pli de service pour le général contenant l'ordre de prendre le commandement de sa brigade et d'aller occuper la place de la Madeleine. « Voici l'ordre en question, dit alors Canrobert. Dites à celui qui vous envoie que, dans cinq minutes, je serai à mon poste avec mes troupes. »

Les officiers n'avaient pas été prévus plus que leur général. Les troupes avaient été réunies par les ordres de la Place sous le commandement des sous-officiers, et les plantons et adjudants avaient été ensuite chercher les officiers qui n'avaient qu'à obéir.

Dans sa rue, Canrobert voit affichée une proclamation annonçant la dissolution de l'Assemblée, le rétablissement du suffrage universel et l'appel aux électeurs pour leur demander de ratifier ces décisions. Il voit les soldats pleins d'entrain, et on lui rend compte que les malades de l'infirmerie ont rejoint leur place dans le rang et que tous les employés ont voulu remplacer les hommes absents. Le coup d'Etat était populaire dans la troupe, et la population ne témoigna aucune hostilité.

Sa brigade formait la queue d'une longue colonne qui s'en allait de la Madeleine vers la Bastille; mais, à hauteur de la rue Saint-Denis, des coups de feu éclatent, tuent le clairon qui l'accompagnait, une femme sur le trottoir et deux ou trois hommes. Dans la brigade qui précède la sienne, de jeunes soldats tirent nerveusement et la fusillade gagne de proche en proche; un artilleur énervé fit tirer un coup de canon sur des fenêtres d'où

partaient les coups de fusil, et les chevaux affolés culbutent les pièces mises fort heureusement hors d'état de tirer. A Canrobert qui se multiplie pour faire arrêter le feu, on dit que ce sont de jeunes gens élégants qui, à l'abri de la foule, ont tiré sur la troupe et les passants. Les soldats étaient placés de telle sorte qu'ils n pouvaient tirer qu'en haut, donc seulement en l'air et dans les maisons; les personnes assez nombreuses qui ont été atteintes sur les trottoirs n'ont pu l'être que par le tir des fenêtres et de soupiraux; telle fut la funeste échauffourée qui marqua le point culminant de cette opération.

Le lendemain, des détachements exécutèrent une marche militaire. En arrivant à la Villette, en tête de son 8^e bataillon, Canrobert remarqua un groupe d'hommes assez nombreux et d'aspect menaçant. L'un d'eux, qui paraissait le chef, s'approcha de Canrobert, qui est en tenue de général avec son chapeau. Ce chef est un gavroche à casquette, avec un brûle-gueule, et lui dit : « Vous ne me ferez pas peur, j'ai servi dans les zouaves, moi — Ah, vous avez servi dans les zouaves! Et qui était votre colonel — Mon colonel, c'était Canrobert... la preuve, c'est que j'ai monté avec lui à l'assaut de Zaatcha. »

Alors, retirant son chapeau et le fixant : « Eh bien, le reconnaissez-vous, ton colonel? »

Canrobert n'a pas fini ces mots que le gavroche jette sa pip à terre, ôte sa casquette, joint les talons : « Mon colonel, s'écria-t-il. Vive le colonel Canrobert des zouaves! » Et courant à ses compagnons : « C'est le colonel Canrobert! » Et tous s'élançant en agitant leurs casquettes et en criant : « Vive le colonel Canrobert! » Et il lui font escorte à travers la Villette et Ménilmontant.

Le lendemain, tout était fini.

Le général Canrobert avait fait son devoir. Mais quand il apprit l'arrestation de ses chefs et de ses compagnons d'armes, Lamoricière, Cavaignac, Changarnier, Le Flo, Bedeau, Charras, — car il ne faut pas l'oublier, les auteurs du coup d'Etat ont cru nécessaire de mettre sous les verrous tous les généraux d'Afrique, il envoya sa démission au ministre de la Guerre, le général de Saint-Arnaud. La réponse se fit attendre assez longtemps. Au bout de quelques jours, Canrobert reçut la visite du général Daumas surnommé le *filz du Soleil*, à cause de sa chevelure d'un roux éclatant. Il était alors chef de cabinet de Saint-Arnaud. C'est lui qui avait décacheté la lettre de démission et il affirma l'avoir déchirée. Il pensait ainsi mériter la reconnaissance de son camarade, qui aurait brisé sa carrière à propos d'événements où il n'avait pas la moindre responsabilité : non prévenu, il avait exécuté les ordres reçus et ne pouvait faire autrement. Daumas ajoutait que l'occasion de servir son pays sur le champ de bataille se présenterait encore et qu'il ne pouvait se dérober à ce devoir. — Canrobert s'inclina, mais continuait à en vouloir à Saint-Arnaud des arrestations qu'il avait laissé exécuter.

Et quand un aide de camp du ministre vint lui annoncer qu'il était nommé général de division, il refusa d'accepter, en faisant remarquer qu'il n'avait qu'un an et demi de grade alors que la loi en réclamait trois pour pouvoir être promu : Mais en temps de guerre, le service compte double... — Ah çà! dit-il un peu en colère... est-ce que vous comptez comme campagne les barricades de Paris? Non, je n'accepte pas. C'est net. Je ne reviendrai pas sur ma décision. » On n'insista pas.

Canrobert, comme aide de camp du Prince-Président, qui devint Napoléon III, a vu le début du règne, le mariage de l'Empereur, les complications de la politique extérieure qui amènent l'alliance avec l'Angleterre et la guerre avec la Russie : cette guerre, considérée depuis de longs mois comme inévitable, n'avait été nullement préparée. Tout était à créer; les incomplets étaient tels qu'il fallait vider quatre régiments pour en former un, que des magasins centraux équipaient tant bien que mal après sa formation; le commandement, les états-majors et les services venaient ensuite. Après de longues tergiversations, l'Empereur se décida pour l'envoi de quatre divisions, seize régiments d'infanterie, dont le départ devait désorganiser à peu près toute l'armée; ce fut l'occasion de constater la nécessité d'une mobilisation méthodique, de préconiser la création de corps d'armée permanents et la constitution d'un matériel de guerre... L'Empereur approuva tous ces projets, mais les guerres de 1859 et de 1870, comme la campagne du Mexique, trouvèrent l'armée française sans aucun progrès dans son organisation : il fallut attendre les lois de 1873, consécutives à nos défaites, pour voir en France une armée moderne, capable d'un effort soutenu, correspondant aux forces de la Nation.

Le général Canrobert, commandait la 1^{re} division de ce corps expéditionnaire, qui se dirigea sur la presqu'île de Gallipoli. Ce point de débarquement correspondant à une idée préconçue qui venait du général sir John Burgone, du génie britannique. Sir John passant par Paris en revenant de Constantinople, s'y était arrêté quarante-huit heures, et avait convaincu Napoléon III et le maréchal Vaillant de la nécessité d'occuper la presqu'île de Gallipoli. En 1828, disait-il, l'armée russe s'était dirigée droit sur Constantinople. Si elle recommençait, elle s'emparerait de Gallipoli afin de cerner les flottes alliées engagées dans le Bosphore et d'arrêter tout secours d'Europe. Il fallait donc faire de cette presqu'île une place forte inexpugnable, 25,000 hommes : 15,000 Français et 10,000 Anglais, suffiraient à ce but.

Ici s'arrête le manuscrit laissé par le général Mangin. La mise au point des notes qui lui avaient servi à faire sa conférence et la rédaction du texte définitif étaient presque achevées quand la mort est venue surprendre le grand soldat.

Général MANGIN.

L'impossible sécheresse

Il y avait une fois un grand pays.

Et dans ce grand pays il y avait de petits esprits, qui s'imaginaient — ou du moins faisaient semblant de croire — que l'usage de la viande était néfaste à leurs concitoyens.

Ils organisèrent donc une gigantesque campagne contre le régime carné. Dans des meetings clairsemés et dans des tracts ennuyeux ils dénoncèrent avec fiel le danger des venaisons, la nocivité de la viande de bœuf, et même de la viande de veau, — le pauvre !

Les bouchers protestèrent contre ces attaques singulières ; la majorité du bon public s'en désintéressa, et laissa les utopistes à leur propagande. Oui mais les réformateurs se démenèrent si fort, ou si habilement, qu'ils gagnèrent à leur mauvaise cause la majorité des législateurs du grand pays, et que ceux-ci votèrent une loi pompeuse bannissant désormais toutes viandes de la table de leurs compatriotes. Sous peine d'amende et de prison, ces derniers ne purent plus manger que de la salade, des salsifis, de l'oseille et autres légumes.

En fait, la plupart des citoyens du grand pays ne tinrent pas compte de la loi ; ils achetèrent des cochons en fraude, élevèrent des lapins en dessous de leur lit, et firent encore de plantureuses ripailles. Parmi les législateurs qui avaient voté la prohibition des viandes, il s'en trouva un bon nombre qui continuèrent à manger chez eux, avec leur femme et leurs enfants, du ris de veau, du filet de bœuf jardinière et même des gigues de chevreuil.

Bien plus. Au restaurant du Parlement on servait toujours régulièrement (mais en cachette) du gibier de haut plumage, et notamment des béccasses.

On dépensa énormément d'argent et l'on créa de nombreux emplois officiels pour assurer l'exécution de la loi, en dépit de quoi le grand pays resta carnivore comme devant.

* * *

Ce n'est pas une fab¹

Remplacez béccasses par liqueurs, viande de bœuf par vin, et viande de veau par bière ; voyez d'autre part dans salade et salsifis d'honnêtes substitués pour limonade et grenadine, et dans légumes reconnaissez eau.

Vous aurez la représentation fidèle du régime de la prohibition, tel qu'il existe et fonctionne aux États-Unis.

C'est ce que je vais avoir l'honneur de vous démontrer.

* * *

Quelques mots d'abord sur l'origine et la portée des mesures prohibitionnistes.

Dans leur forme et leur outrance actuelles, ces mesures datent du 16 janvier 1920.

Elles ont leur source visible dans le dix-huitième amendement à la constitution fédérale, adopté le 29 janvier 1919. Elles plongent leurs racines invisibles dans le pseudo-idéalisme puritain, tueur de joie, qui sévissait aux États-Unis dès avant la proclamation d'indépendance de 1776.

Dès 1750, il y eut, en Amérique, des individus qui se souciaient de mesurer les libations de leurs semblables. Encore, de ce temps-là était-on raisonnable, et ne réprimait-on que l'abus du jus divin.

Pourtant, les tendances prohibitionnistes ne tardèrent pas à se manifester dans maints États ; à partir de 1846, certains d'entre eux proscrivirent l'usage des boissons fermentées. Puis, sous la poussée puissante et tapageuse de l'*Anti-Saloon League* (Ligue contre les débits de boisson), fondée, en 1895 et royalement subventionnée par John D. Rockefeller, les États s'asséchèrent de proche en proche.

Un an avant le vote du dix-huitième amendement, 32 États sur 48 avaient instauré chez eux, du moins nominale, une relative sécheresse.

Seize États restaient rebelles aux efforts et aux persuasions des *teetotalers*. Seize États, mais quels États ! New-York, la Pensylvanie, le Massachussets, l'Illinois, la Californie, c'est-à-dire les États les plus peuplés et comptant les villes les plus importantes : New-York, Philadelphie, Boston, Chicago, San Francisco.

C'est contre ces énormes et opiniâtres taches d'humidité que se ruèrent les phalanges glabres et dessicatives des abstèmes. Ceux-ci avaient juré que l'Amérique entière deviendrait *bone-dry*. Ils n'eurent de cesse que les États-Unis entiers fussent devenus, en effet, *secs comme un os*.

Profitant — coïncidence ou tactique ? — de ce qu'un grand nombre d'électeurs mobilisés se trouvaient par delà les mers, ils proposèrent d'imposer la tempérance universelle et absolue par voie d'amendement constitutionnel. En août et décembre 1918, la Chambre et le Sénat fédéraux se rallièrent à ces vues et votèrent l'amendement. Les secs poursuivirent alors leur ardente campagne pendant des mois, afin de conquérir la majorité des trois quarts des États nécessaires à la ratification de l'amendement nouveau. (Art. 5 de la Constitution).

Cette majorité fut acquise en janvier 1919. En conséquence l'amendement fut adopté, et les peuples béants ne purent que se taire.

« Un an après la ratification de cet article, la fabrication, la vente, le transport des liqueurs enivrantes, leur importation ou leur exportation seront interdits aux États-Unis et sur tout le territoire soumis à leur juridiction. »

Trente-six mots qui bouleversent un monde !

Ce n'était pas assez.

Des super-secs avaient d'incessants cauchemars à l'idée qu'il manquait une définition de « liqueurs enivrantes ». Leurs tracasseries furent de courte durée. Le *Volstead Act*, mis en vigueur le 16 janvier 1920, déclara liqueur enivrante toute boisson contenant... 1/2 % d'alcool ou plus.

Adieu bière, vin, liqueur...

C'était radical. Les secs dansèrent la danse du scalp.

Hors de l'eau, plus de salut !

Evidemment, l'innovation ne passa point sans quelque fracas.

Légalement, il y eut d'abord l'attaque dirigée par l'État de Rhode Island, petit par la place qu'il occupe, mais gigantesque par son humidité. Sa protestation fut portée devant la Cour suprême en octobre 1919. Fondée sur le principe du self-government des États, qu'elle prétendait méconnu par le dix-huitième amendement, elle fut écartée par la Cour suprême qui proclama la constitutionnalité de l'amendement incriminé.

Extra-légalement et illégalement surtout, ce fut... Mais c'est ici que la véritable histoire commence.

Un an après la ratification du dix-huitième amendement, on ne pouvait donc plus fabriquer, vendre, transporter, importer ni exporter de liqueur, vin ou bière sur tout le territoire des États-Unis.

Voyons ce qui est advenu de ces défenses constitutionnelles revêtues de la plus haute dignité légale.

On n'exporte plus. C'est un fait. Victoire!

Fabrique-t-on encore? On fabrique moins; mais par contre on fabrique des breuvages souvent mortels. Les cas de cécité provoqués par l'absorption d'alcool de bois sont innombrables. A New-York le nombre de décès dus à l'alcool de mauvaise qualité fut de 16 en 1918; de 119 en 1920; de 279 en 1922. En 1924, il fut de 499.

Vend-t-on encore? Oui, et beaucoup plus cher.

Transporte-t-on? Tous les éléments sont mis à contribution pour le transport des liqueurs prohibées; par terre, par mer et par les airs les liqueurs roulent, naviguent et volent... par hectolitres.

Importe-t-on encore? Ceci vaut un chapitre spécial.

Dès les premiers temps de la prohibition, la contrebande des liqueurs apparut comme une source de bénéfices rapides et planétaires. Aussi prit-elle vite de l'extension, au point d'atteindre aujourd'hui des proportions difficiles à imaginer.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de l'organisation du trafic illégal des liqueurs aux États-Unis. Il suffit de savoir, dans les grandes lignes, qu'il se fait en grande partie par la côte de l'Atlantique, et dans les formes que voici :

Les liqueurs viennent d'Europe, et principalement d'Écosse, par cargaisons de plusieurs milliers de caisses à la fois. Evidemment les navires qui les transportent ne s'aventurent pas dans les ports américains, ni même dans leurs parages. Ils restent sagement à l'ancre en haute mer, à 50, 80 ou 100 kilomètres des côtes, où ils s'alignent en une file pittoresque connue sous le nom de *Rum Row*.

De *Rum Row* aux différents points d'élection de la côte américaine, le transport est effectué par les *Rum Runners*, aventuriers montés sur des canots automobiles très rapides pouvant emporter de 50 à 200 caisses de liqueur à la fois, à tous risques. Ces *Rum Runners* opèrent de nuit, tant pour éviter les garde-côtes dont nous allons parler, que pour esquiver les *Hi-Jackers*, ou corsaires qui pillent les fraudeurs.

Lorsque le *Rum Runner* parvient à débarquer sa cargaison sans encombre, celle-ci est confiée à un syndicat chargé de sa liquidation, qui est rapide grâce à l'intermédiaire des *bootleggers*, alléchés par les gains énormes.

Tel est, *grosso modo*, le système de contrebande par la côte.

* * *

Jusqu'en ces derniers temps, *Rum Row* déploya une activité effrontée et croissante, et les caisses de liqueur s'empilaient par centaine toute les nuits sur les points propices de la côte du New-Jersey, du Connecticut et de Rhode Island. De temps à autre on annonçait la capture d'un canot de *Rum Runner* ou parfois d'une cargaison plus conséquente; ou bien on dénonçait avec tapage la

découverte d'un dépôt terrestre important. Mais *Rum Row* ne s'en portait pas plus mal, et la majorité des *Rum Runners* n'en continuaient pas moins à courir les flots avec hardiesse, célérité et profit.

Puis, un beau jour — il y a de cela quelques semaines — le Gouvernement américain se décida à faire de grandes choses pour endiguer la marée montante des alcools, champagnes et vins fins. Et le Gouvernement n'y alla pas de main morte.

Il équipa une flottille de 300 vedettes et patrouilleurs, armés de canons et de mitrailleuses, et auxquels il adjoignit un lot de destroyers déclassés. Il compléta ces forces par des escadrilles d'aéroplanes et l'appoint puissant de dirigeables. Enfin, il renforça les équipages de ces navires de la « flotte bleue », mit à son service des appareils de T. S. F. perfectionnés, — et déclara la guerre sans merci contre la flotte humide.

A l'heure où paraissent ces lignes, la lutte bat son plein entre *Rum Row* et l'Armada sèche qui a reçu ordre de tirer à obus sur tout bâtiment suspect ne répondant pas à ses signaux.

Bref, c'est une offensive de grand style, qui se déploie à la fois sur les côtes de l'Atlantique, sur celles du Pacifique et dans les grands lacs.

En même temps que ces opérations navales de grande envergure, le Gouvernement mène la guerre terrestre avec une énergie aussi remarquable.

Les troupes de terre de l'armée prohibitionniste ont été remaniées; l'organisation en a été unifiée; le rôle en a été précisé. Ces troupes, placées sous le commandement du chef des agents généraux de la prohibition, pourront être concentrées sur les points les plus vulnérables du front intérieur, c'est-à-dire aux endroits menacés d'irruption par des colonnes de camions ennemis, ou mis en péril par des contre-attaques de l'armée humide.

Car la lutte a pris des proportions telles, qu'il faut s'attendre à autre chose qu'à des échanges d'aménités verbales.

Parallèlement à la double attaque maritime et terrestre, le Gouvernement a entamé une violente propagande contre les troupes liquoristes, dans le but d'atteindre leur moral et de les amener à composition.

Enfin, il s'est garanti un service d'espionnage imposant en promettant à tous ceux qui dénonceraient des trafiquants de liqueur, d'abord 25 % des amendes infligées à ces derniers, et le quart du prix de vente de leurs canots automobiles.

C'est donc la guerre, et la guerre à mort.

L'honneur du Gouvernement américain est engagé, et il ne souffrira pas que cette guerre se termine autrement que par la suppression radicale de la contrebande.

* * *

Ce n'est pas l'avis des *Rum Runners*, *Bootleggers* et autres bénéficiaires du régime actuel.

A l'offensive ils répondent par des contre-attaques, et par des manœuvres de haute stratégie.

C'est ainsi qu'on rapporta récemment que plusieurs vedettes de la « flotte bleue » avaient été coulées la nuit dans leurs docks; que les moteurs de certains patrouilleurs avaient été sabotés; que des agents de la prohibition avaient été enlevés, battus et menacés de traitements plus sévères encore.

Enfin, on annonçait dernièrement que *Rum Row* déménageait comme un vulgaire locataire. Certains gros navires remontent vers le Canada, d'autres descendent vers les Antilles.

Et l'on signalait il y a quelques jours l'apparition, dans le Pacifique cette fois, d'une nouvelle et importante escadre humide, battant pavillons anglais... et belge. (Ce dernier détail sous réserves).

En attendant d'autres mesures de défense, la surveillance intensive dans l'Atlantique n'empêche pas des *Rum Runners* audacieux de franchir quand même la ligne des garde-côtes, et de débarquer leur précieuse marchandise après avoir évité les traquenards et les obus des patrouilleurs et des destroyers. Le métier est rendu plus malaisé; il n'en est devenu que plus « excitant » pour ceux que l'appât du lucre et l'amour du risque ont jetés dans l'existence aventureuse des fraudeurs d'alcool.

* * *

L'offensive de l'Armada sèche a évidemment provoqué une raréfaction des liqueurs, et une augmentation plus que proportionnelle de leur valeur.

Mais il est difficile de croire que les efforts officiels parviendront à imposer le respect absolu d'une loi qui est trop radicale dans ses dispositions pour ne pas tenter indéfiniment les appétits humains.

Il y a des chapitres à écrire sur les indéniables méfaits de l'abus de l'alcool, et il est notoire qu'aux États-Unis une loi contre de tels abus pouvait se justifier. Mais il y aurait des chapitres encore plus nombreux à écrire sur l'erreur psychologique commise par ceux qui veulent extirper l'abus en prohibant totalement jusqu'à l'usage le plus modéré. C'est la faute évidente des auteurs du dix-huitième amendement.

Le *Volstead Act*, nous l'avons vu, a développé la fraude dans des proportions inouïes; elle a permis d'ériger la contrebande en métier; son application a coûté, coûte et coûtera des millions de dollars, et grève lourdement le budget fédéral; il n'a pas eu pour effet de diminuer la criminalité, ni la mortalité due à l'absorption de spiritueux; il a certainement aigri une partie notable de la population contre les classes riches, qui prêchent l'obéissance à la loi, en la transgressant eux-mêmes parce qu'ils en ont les moyens.

Enfin et surtout, — pour ne rien dire de l'atteinte qu'il porte à certains intérêts étrangers, ni des complications internationales qu'il crée à propos des droits de visite des navires — il a provoqué en Amérique le mépris le plus désinvolte de la loi.

Sans vouloir discuter ici les exagérations du régime sec, il reste évident qu'une loi, non immorale en soi, régulièrement votée par une majorité législative, doit être respectée. La méconnaissance publique, affichée, générale, de ses dispositions, ébranle nécessairement le respect dû à toutes les lois.

Or, que voit-on?

Le *Volstead Act* est violé par les classes dirigeantes.

A Washington, centre officiel de la répression prohibitionniste, on boit de la bière, du vin et des liqueurs, comme avant. On en trouve dans les bâtiments ministériels; on en découvrit... au Capitole.

Il y a mieux encore, — ou pire : il ne se passe pas de semaine sans que des politiciens, du personnel de la police, des agents de la prohibition eux-mêmes, ne soient impliqués dans un scandale retentissant. Ici, ils ont fermé les yeux; là, ils ont ouvertement favorisé la fraude; ailleurs, ils ont eux-mêmes vendu, détenu ou transporté du vin ou des liqueurs. Et cela pas une fois, mais dix fois, et couramment, et partout.

* * *

Dans ces conditions, l'issue de la grande offensive amorcée par le Gouvernement américain contre la fraude des liqueurs est bien problématique.

Sans être « défaitiste » en la matière, il suffit de connaître un peu la nature humaine pour prévoir que, dans la bataille engagée,

la Prohibition n'atteindra jamais complètement le but qu'elle s'est proposé.

Ce but est dépassé. Les coups ont porté trop loin. Il faudrait revenir en arrière.

Mais pour rapporter le dix-huitième amendement, il faudrait l'assentiment des deux tiers du Congrès, et la ratification des trois quarts des États de l'Union. Or, on ne parviendra pas à rallier les trois quarts des États sur la suppression du régime sec, car plus d'un quart de ces États l'avaient déjà adopté avant qu'il fut généralisé. Pour des raisons religieuses, politiques et surtout sociales, ils n'admettront jamais qu'on en revienne.

Alors la question devient vraiment très épineuse.

En attendant qu'elle soit résolue, et aussi longtemps que les efforts ne porteront que sur la répression de la contrebande, elle ne sera qu'à moitié tranchée.

Car la persécution des *Rum Runners* ne peut que faire la prospérité des *Moonshiners* et autres fabricants de *Homebrew* et de *Booze* domestique. L'industrie clandestine indigène va prendre un nouvel essor, — et l'Amérique sèche restera malgré tout humide.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Ce qu'un Maharajah pense de la question des Indes

M. Wickham Steed, le très distingué directeur de la *Review of Reviews*, fondée jadis par son presque homonyme W. Stead (la victime du *Titanic* en 1912), profitant du passage à Londres d'un des princes indiens, le Maharajah de Bikaner (celui-là même qui, le 6 septembre dernier, parlait à Genève devant l'assemblée de la S. D. N.), l'a interrogé sur la situation dans l'Inde.

Le Maharajah a commencé par l'affirmation qu'une des choses qui l'avait le plus frappé en Angleterre, était l'absence de curiosité quant à l'Inde, tout au moins de curiosité, « bien informée »; et M. Steed a reconnu que les Anglais sont, sous ce rapport, d'une ignorance déplorable, mais non indifférents. Le Maharajah a rappelé, dans sa réponse, que les Indiens sont 319 millions, donc un cinquième de la race humaine.

Il serait bon que les Anglais s'habituaient à l'idée que l'Inde n'est pas seulement une dépendance de la couronne britannique, mais tout un continent — à peu près aussi difficile à étudier et à comprendre que l'Europe elle-même.

En outre, la mentalité indienne se modifie avec une extrême rapidité, et les Princes indiens que le Maharajah représentait tout spécialement devant la S. D. N., s'en rendent comptes. Ils voudraient qu'on le comprît à Londres.

Le souverain de Bikaner (un homme splendide, à en juger par le portrait que je trouve dans le même fascicule de la *Review of Reviews*) parla ensuite en termes éloquentes de l'affection des princes indiens pour l'Empereur-Roi et du loyalisme des masses. Pourtant ce loyalisme, jusqu'ici instinctif, pourra s'affaiblir un jour (dans quelques générations peut être), et qu'une crise éclate, il ne sera peut-être pas assez vivace et assez « dynamique » pour y résister. Toutefois les deux appels adressés jadis à l'Inde par l'Empereur-Roi, le premier à l'occasion de son voyage comme Prince de Galles, le second lors de son couronnement, continuent toujours à vibrer dans l'âme des peuples indiens. Les principes qui y sont énoncés pourraient servir de fil d'Ariane permettant de sortir de ce labyrinthe que présente la situation actuelle.

Le Maharajah a déploré ensuite les menaces d'une réaction qui se font parfois entendre, comme si des réformes une fois octroyées pouvaient être retirées et comme si un simple retour au régime d'autocratie bureaucratique était possible.

Parlant des Princes indiens, dont les « privilèges, droits et dignités » ont été confirmés pour la dernière fois par une proclamation de l'Empereur-Roi en 1921, le Maharajah a qualifié d'« absurdité flagrante » le concept selon lequel leurs États (qui couvrent près d'un tiers de l'Inde et dont certains ont, comme Hyderabad, une superficie de 83,000 milles carrés) ne seraient que des « îlots autocratiques » au milieu d'un « constitutionnalisme » grandissant. Certains de ces États ont établi des constitutions, qui, *mutatis mutandis*, sont aussi « libérales » que celles dont l'Inde directement britannique a été gratifiée en 1919.

Je suis heureux de voir, a poursuivi l'Altesse indienne, qu'à l'ancienne politique britannique de défiance et d'isolement à l'égard des États indigènes se substitue peu à peu une politique nouvelle de confiance et de sympathie. La création de la Chambre des Princes, où ceux-ci s'assemblent sous la présidence du vice-roi, pour discuter des questions qui touchent à leurs intérêts, est un indice de cet heureux changement. Mais le mécanisme réglant les relations entre les États et la Couronne britannique est passablement démodé et devrait être sérieusement réorganisé.

Comment faire sentir aux peuples de l'Inde l'avantage qu'il y a pour eux à être associés « à un peuple étranger habitant une île brumeuse à des milliers de milles »? demanda M. Steed. Il reçut du Maharajah la réponse que les Princes indiens se rendent fort bien compte de ce que l'Angleterre a fait et fait encore pour l'Inde. Quant aux masses, lui, de son côté, fait ce qu'il peut, malgré les 23,000 milles carrés que couvre sa principauté, pour rester en « contact personnel » avec son peuple, et son fils l'aide au besoin.

Pour entretenir le loyalisme des masses, il est aussi fort utile de leur rappeler le plus souvent possible la grande sollicitude dont sont animés à leur égard l'Empereur-Roi et l'Impératrice-Reine. Mais comme après tout, ceux-ci sont éloignés de ces masses au point de devenir des figures presque purement emblématiques, la question la plus importante pour les populations est celle des fonctionnaires britanniques. « Envoyez-nous les meilleurs », dit le Maharajah; « qu'ils s'embarquent pour l'Inde avec une mentalité de « missionnaires », qu'il s'attachent à connaître de première main les besoins et les désirs du peuple. » Et comme M. Steed après avoir constaté que les représentants des aspirations nationales indiennes doivent parfois rendre leur tâche bien difficile aux fonctionnaires britanniques; que le sentiment que les *leaders* nationalistes indigènes ne veulent se débarrasser des Anglais que pour permettre aux Hindous et aux Musulmans de s'entr'égorguer plus à l'aise, n'est pas de nature à encourager les fonctionnaires britanniques à déployer le maximum d'efforts dans le sens de la pacification; comme M. Steed, dis-je faisait l'observation qu'apparemment l'Inde a besoin moins de fonctionnaires que d'hommes d'État-administrateurs » animés par une espèce de mentalité transcendante de *boy scouts*, le Maharajah l'interrompt en disant que l'administration indienne a besoin d'hommes aux vues larges; de *gentlemen*, désireux d'apprendre, pleins d'une sympathie sincère à l'égard des aspirations légitimes des peuples indiens, évitant instinctivement tout ce qui pourrait blesser les sentiments des indigènes, pénétrés du sentiment qu'ils sont les « missionnaires administratifs » de leur Roi et de leur pays, et en même temps les serviteurs du peuple indien, ne confondant pas les aspirations vers le progrès avec l'absence de loyalisme.

Enfin, conclut le souverain de Bikaner, il faut aussi que la Grande-Bretagne ait à l'égard de l'Inde une politique nette et définie. Cette politique ne doit pas partir, du point de vue que l'Inde a été conquise par la glaive et peut être toujours maintenue en respect par ce glaive; elle doit avoir pour base le contentement populaire et l'assurance de la vaste majorité des masses que non seulement le présent gouvernement est le meilleur que les peuples de l'Inde puissent avoir, mais qu'il les mène vers la réalisation de leurs plus chères aspirations.

Aujourd'hui l'Inde est dominée par une impulsion irrésistible vers un gouvernement responsable, et aucune administration ne sera durable qui n'en tienne incessamment compte. Chaque acte du gouvernement est scruté attentivement par l'opinion à ce point de vue spécial.

S'il y a peut-être quelque risque dans le progrès, il y a désastre certain dans la réaction ou la stagnation.

Tels sont les sages avis du maharajah de Bikaner, pays « sec » entre tous, puisque situé presque intégralement dans le désert de Rajputana.

COMTE PEROVSKY.

De Sumatra au Congo

A propos d'un livre récent (I)

Au moment où la question de l'agriculture se pose au Congo belge de façon plus qu'angoissante — car elle est liée aux questions de la main-d'œuvre de la société indigène, et domine en réalité toute l'économie coloniale — un des rares Belges qui aient consacré la majeure partie de leur existence aux plantations tropicales a entrepris de publier le résultat de son expérience. M. Octave J.-A. Collet, à qui la Société Royale Belge de Géographie vient de décerner son premier grand prix triennal et que, hier, la Société de Géographie de Paris honorait d'un témoignage plus flatteur encore, a passé trente ans aux Indes Néerlandaises. Sa carrière coloniale active ayant été interrompue par la guerre — il revint s'engager à cinquante ans — et battit — il s'est occupé presque exclusivement du plus urgent de nos problèmes africains, et les exemples que fait connaître son livre seront particulièrement précieux à ceux que préoccupe l'avenir de notre colonie. Ce ne serait pourtant pas le lieu de parler ici de cette œuvre, si *Terres et Peuples de Sumatra* n'étaient autre chose qu'une monographie pour spécialistes. On peut dire au contraire de ce livre qu'il marque l'entrée de la Belgique dans la grande littérature coloniale. A ce titre seul il serait un événement.

Un grand volume de six cents pages illustré de centaines de bois et de photographies, merveilleusement édité par les presses Elzevier, d'Amsterdam: — seul, le *Brialmont* de M. Paul Crokaert peut être comparé, typographiquement à cette réussite — le sort de tels livres luxueux est d'ordinaire de rester déposés sur une table et d'être feuilletés parfois, sans plus, avec une curiosité un peu craintive. Les coupe-t-on toujours?

J'ouvre celui-ci et aussitôt je suis enchanté... C'est une page sur les oiseaux. Voici toute la forêt qui s'éploie « si épaisse et si serrée qu'un singe pourrait aller, pendant des jours et des nuits d'un bout à l'autre de la grande île — autant de kilomètres que de Belfast à Brindisi — rien qu'en sautant de branche en branche ». Je ne connaîtrai que tout à l'heure ses hôtes fauves, ses peuples primitifs pareils encore à ceux qui vivaient dans nos forêts de la préhistoire, ses essences rares, ses fleurs monstrueuses, ses étranges fruits, ses richesses peu à peu disciplinées par le génie du conquérant. Je ne puis voir en ce moment-ci que le balancement, le vol ou le sommeil, je ne puis entendre, dans la grande rumeur, que le chant de la foule ailée, « oiseaux de lalang ailés de satin brun sur un plumage de soie opulente », coucous bronzés « au miroitement d'or fondu ou moulés dans la pourpre épiscopale », *kasoemba* « plastonnés de nuit et vêtus d'écarlate » colonies grouillantes de perruches parées de sinople et d'azur, loricoles qui dorment suspendues la tête en bas, argus farouches érigeant cent plumes ocellées, alectorides pareils à des satrapes: l'énumération se prolonge, s'amplifie, se colore, frissonne de mille bruits entrecroisés: bruit des feuillages et des eaux, appels, roucoulements, cris plaintifs, chants de joie, *paroles* des mainates, aux oreilles orangées, parodistes surprenant de la voix humaine... Elle s'interrompt de traits de mœurs, de descriptions vives, de légendes, rapidement contées — l'espace d'une parenthèse ou de deux lignes entre tirets — comme celle de ces fauvelles dont les nids en forme d'alcôve sont suspendus aux rameaux plus souples, où des pelotes de glaise humide collées aux côtés du perchoir doivent, disent les indigènes, retenir les lucioles que l'oiseau y pique pour mieux éclairer sa nuit...

(1) *Terres et Peuples de Sumatra*, par O.-J.-A. COLLET. Amsterdam, éditions Elzevier.

Ainsi se révèle un monde inconnu, ainsi l'auteur crée autour d'une œuvre savante et réaliste l'atmosphère même du pays décrit : l'air, la musique, la lumière. Il ne lui suffit pas d'entasser des statistiques, de décrire les méthodes de travail, de préciser les courants démographiques, d'énumérer les produits, de résumer une histoire, de faire une synthèse administrative, de dégager le monument d'un droit politique colonial bien adapté — il n'aurait fait qu'un catalogue, il n'aurait qu'amassé des matériaux, il n'aurait pas écrit un livre s'il avait négligé la poésie et les paysages, si aussi il n'avait pénétré les mythologies, les mystères et les croyances, s'il n'avait patiemment, étudiant les indigènes, essayé de connaître leur âme.

Terres et Peuples de Sumatra est donc plus qu'un livre colonial : c'est une œuvre littéraire et une œuvre humaine, en même temps qu'une somme scientifique et un guide d'affaires. L'érudition de l'auteur est en vérité surprenante. On souhaiterait qu'un écrivain de cette race — pourquoi pas lui-même ? — fit pour notre Congo un livre de cette classe et de cette ampleur. C'est en partie dans cet espoir qu'il convient de faire connaître l'œuvre de M. Octave J.-A. Collet à tous ceux qui s'occupent de nos provinces tropicales. C'est aussi parce que la plupart des exemples que nous offre la colonisation de Sumatra nous sont profitables. Je m'en voudrais de ne pas signaler particulièrement les pages où l'auteur, après avoir dit franchement certaines erreurs commises par la Néerlande dans sa conquête — à peine achevée — de la plus belle de ses possessions : manque d'ampleur souvent, économies d'hommes et d'argent qui lui valurent des guerres sanglantes et coûteuses, rend hommage à ce conquérant ; et surtout celles qu'il consacre à la question des missions et aux fautes de ceux qui ne voient pas suffisamment le péril que constitue l'invasion islamique. Celle-ci donne à l'Européen superficiel l'impression que l'indigène, sortant de son paganisme accède à un état de civilisation supérieure, alors qu'il n'emprunte à sa nouvelle foi que des rites vides de sens, et que, s'il devient vraiment musulman, la commode loi du prophète l'endort dans la paresse et la satisfaction de ses pires instincts. « Il faut renoncer, dès lors, à toute conversion, à tout progrès moral et même matériel. »

Or, de toutes les activités si magnifiquement mises en œuvre par les Hollandais — dont l'effort et la réussite méritent vrai-

ment, par ailleurs, l'admiration et le respect — l'activité missionnaire chrétienne apparaît bien faible, presque nulle.

« Une petite communauté catholique dans le Pasoemah, deux ou trois missionnaires d'une secte singulièrement dénommée les *Seven Days Adventist of Australia*, un couple d'anabaptistes dans le sud de la résidence de Tapenoeli, deux luthériens dans les îles Batoe, se livrent à une propagande sans succès. La mission calviniste néerlandaise, dont une succursale est établie à Deli et dans les pays Karo, s'enorgueillit d'un millier de catéchumènes Batak et d'une école ; la mission rhénane de Barmen étend son champ d'action dans Tapanoeli, dans les pays Batak de l'ouest, l'île Nias, le groupe des Mentawai ainsi que dans l'île Enggano, et compterait près de deux cent mille convertis. »

C'est peu, et l'on regrette de voir autour de si peu de catholiques tant de remuants hétérodoxes. Quoiqu'il en soit, comme on partage la conclusion de bon sens d'un homme qui se place, par système, au simple point de vue politique :

« Quoiqu'on puisse penser des missions — et des missionnaires qui sont moins d'une centaine dans toute l'île (les quatre cinquièmes de la France) — il est singulièrement affligeant et anormal de voir à quelles hostilités sont en butte ces œuvres idéalistes. L'Islam fait son profit de cette animadversion illogique. Ce sont les affaires de ce fanatisme intransigeant que réalisent — avec un zèle aussi ardent qu'inconsidéré — les partis politiques qui se croient simplement antireligieux. On ne semble pas se douter en Occident que l'on sacrifie ainsi une des formes supérieures de la civilisation européenne à une théocratie notoirement inférieure, et qui se montre, dans tous les cas, d'une intolérance farouche quand elle est maîtresse. »

L'ouvrage de M. Octave Collet décèle ainsi, à chaque chapitre, une singulière pénétration et une utile sagesse. La longue expérience que l'auteur a de la colonisation, les travaux qui l'ont porté vers l'agriculture, qui met le mieux l'Européen en contact avec le natif, la patience avec laquelle il s'est initié aux phénomènes religieux des peuples qu'il étudie l'amènent nécessairement à une conclusion qu'on ne peut dire hâtive ou de parti pris. C'est que le christianisme, qui n'est pas seulement une religion occidentale, peut seul conduire la colonisation à l'aboutissement de sa mission de civilisation et de paix.

PIERRE NOTHOMB.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le tricentenaire de Berlaymont

Les Chanoinesse régulières Augustines de Berlaymont, les Filles de la Reine de tous les saints, commémorent, à la Pentecôte, avec une légitime fierté et une reconnaissance émue, le tricentenaire de la fondation de leur monastère. Il remonte à l'année 1625, sous le pontificat d'Urbain VIII et l'épiscopat de Mgr Boonen, archevêque de Malines.

L'ancienneté de cette institution, qui peut revendiquer, je pense, la priorité parmi les maisons enseignantes de filles en Belgique, la noblesse de ses origines et la protection de nos Souverains, l'illustration qu'ont jetée sur elle les plus beaux noms de notre aristocratie, le bien qu'elle n'a cessé de répandre sur toutes les classes sociales au cours des trois siècles de son existence, cette pérennité quasi miraculeuse à travers tant de vicissitudes et d'agitations, le rayonnement de son influence sur la Belgique entière et sur l'étranger, la continuité de son esprit et de ses tra-

ditions, cette admirable fidélité qui jamais ne déchet de la primitive ferveur, en un mot la juste célébrité de Berlaymont dans l'Église et dans l'État élève, sans contredit, son 300^e anniversaire à la hauteur d'un événement qui intéresse la nation.

Son origine se rattache au grand mouvement de renaissance catholique, inspiré par le Concile de Trente, qui se produisit, ici, avec éclat, sous le règne réparateur d'Albert et d'Isabelle.

Les fondateurs, le comte Florent de Berlaymont, fils du gouverneur général qui succéda à Requesens, et la comtesse, née Marguerite de Lalaing, issue des Ligne et des La Marck, purent bien prendre occasion de la mort d'un fils unique pour se porter, en 1625, à cet acte de générosité princière, mais ils obéirent manifestement à une impulsion supérieure, peut-être à l'éloquent appel qu'avait adressé au début du XVII^e siècle, l'archevêque Hovius, au Concile provincial de Malines, en ouvrant leur hôtel de Berlaymont (1) aux personnes désireuses de quitter grandeurs et richesses

(1) L'hôtel Berlaymont était situé dans une impasse « trou à manger » ou « cul-de-sac des Anglaises » — où passe maintenant la rue de Berlaymont — avec propriétés attenantes rue d'Assaut et Marché-aux-Herbes-Potagères.

pour servir Dieu sous le joug de la religion, en exerçant les jeunes filles aux connaissances et aux travaux utiles, à la pratique de la religion et de la vertu. Ce sont les termes mêmes de la bulle d'institution.

Au sortir des guerres de religion, il fallait redresser le foyer chrétien; à l'invasion protestante qui menaçait particulièrement la noblesse, il fallait opposer la femme catholique de haute culture et de foi éclairée. L'esprit d'apostolat soufflait alors puissamment sur la France, la Belgique, et suscitait une pléiade d'apôtres qui s'employaient à la contre-réforme. La comtesse de Berlaymont appartient à ce groupe.

Grande dame qui a reçu de Dieu une belle âme, encore affinée par de cruelles disgrâces, elle apparaît, dans le beau portrait, peint en pied, conservé au salon de l'Institut, en son sévère costume de veuve que relèvent seulement blanche colerette, collier de perles, col transparent, manchettes tuyautées, tenant à la main le parchemin des Constitutions, les yeux doux d'un bleu d'opale, le front dégagé et ouvert, avec une expression de dignité presque trop solennelle, si elle n'était tempérée de mansuétude.

Elle rencontra pour réaliser sa pensée — et une rencontre décisive eut lieu à Montaigu — une femme prédestinée, Marie de Duras, d'une rare énergie dans sa grâce angélique. Elle se dresse aussi, au salon, en costume de chœur, drapée dans le manteau de chanoinesse en drap noir, garni d'hermine, sur la tunique blanche, la tête allongée, entourée de la guimpe qui se termine en pointe sur le front et qu'enveloppe le voile aplati et non triangulaire. C'est la première prévôté, l'initiatrice, et l'on dirait qu'elle a marqué de son empreinte les Filles de la Reine des saints, tant revivront en elles, sa gravité et sa douceur, sa distinction et sa simplicité, tant elles garderont cette grande allure catholique et nationale qui est la caractéristique de l'institution.

Le législateur du monastère fut le P. Charles Scribani, jésuite, de grand renom aux Pays-Bas, qui sut adapter avec sagacité aux exigences de l'époque et aux nécessités d'une vocation spéciale la règle de saint Augustin, avec quelques emprunts à celle de saint Ignace, s'appliquant à marier la vie contemplative et la vie active, faisant large part à la psalmodie et à l'oraison, et dressant ainsi une citadelle mystique qui devait abriter pour des siècles tant de générations de religieuses. La distinction primitive entre moniales du premier rang, exigeant certains quartiers de noblesse, et moniales du second rang fut assez tôt abandonnée.

L'archiduchesse Isabelle s'intéressa vivement à la nouvelle famille monastique et l'entoura d'une si tendre sollicitude qu'on a pu lui décerner le titre de cofondatrice de Berlaymont.

Ainsi constitué, le monastère ne tarda pas à se recruter magnifiquement et à conquérir la confiance des familles, charmées de voir sortir de cette école de sagesse, de cette académie de vertus, des jeunes filles accomplies qui avaient le cachet spécial de la maison, le juste tempérament d'une piété solide et d'une culture distinguée. Elles accoururent les Duras, les Lalaing, les d'Argyle, les de Bourmonville, les Van den Hove, les d'Areberg, les d'Épinoix, les de Hornes, les d'Egmont, les de Montmorency, et tant d'autres.

La Hollande, l'Allemagne et la France envoyaient des élèves et l'on s'honorait d'être admises.

* * *

Ces brillants débuts ne seraient-ils pas démentis par la suite et ne verrait-on pas bientôt s'éclipser cette gloire naissante?

Il n'en fut rien. Berlaymont solidement bâti sur le roc de sages Constitutions, ayant relié sa structure par le ciment indestructible de la vraie piété, de la stricte observance, Berlaymont a essuyé des tempêtes, il a tenu bon, il s'y est affermi.

Ni les soursnoises manœuvres du jansénisme pour s'emparer de la place, habilement défendue par les jésuites; ni le bombardement de Villeroy en 1695 auquel on échappa miraculeusement par la protection de saint Laurent; ni celui du Maréchal de Saxe, en 1746, qui n'occasionne que d'insignifiants dégâts; ni les errements de Marie-Thérèse, fâcheux préludes des empiètements de Joseph II; ni les haineuses attaques de la Révolution; ni le despotisme de Bonaparte; ni les menées liberticides de Guillaume de Hollande, aucun assaut, aucune attaque violente ou perfide, n'ébranlera Berlaymont.

L'époque révolutionnaire fut l'âge héroïque. Après dix-huit mois d'émigration en Allemagne (25 juin 1794-10 octobre 1795), on

rentra à Bruxelles, et ici, une dame se rencontre, Marie Marnier, qui est de taille à se mesurer avec les proconsuls de la Convention: jusqu'en 1798, à force d'énergie habileté, elle échappe à la suppression et recueille même sous son toit les Pauvres Claires.

Quand il faudra courber la tête et se disperser, chacune emporte dans sa poitrine tout l'esprit de l'Institut. Dame de Clotz vint s'installer avec quelques jeunes filles dans la maison dite de la folie de la rue aux Laines et l'étincelle continuera à couvrir sous la cendre. De son côté, dans sa mystérieuse cachette, Dame Marnier, merveilleusement protégée par la Providence, fera célébrer chaque jour la messe; la prière, la *laus perennis*, ne se taira pas sur les lèvres des expulsées.

Après la démolition de l'hôtel Berlaymont (1798-1799), dont Dame Elisabeth Cornet savoura la douleur de suivre les horribles progrès au jour le jour jusqu'à la destruction complète, après que le Concordat eut rendu la liberté aux institutions religieuses, l'accroissement fut tel à la maison de la rue aux Laines, où, sauf les victimes, toutes les prosrites étaient rentrées, qu'il fallût se transporter dans l'ancien hôtel du prince de Gavre, puis de là, en 1808, rue de l'Arbre, près des Minimes, sur un terrain attenant à l'hôtel des Merode. Le costume ne fut repris qu'en 1814.

Depuis 1804 d'ailleurs, le gouvernail était tenu par Dame de Clotz de Kukun qui, par l'activité de son zèle, la continuité de ses travaux et de ses succès, mérita le titre de seconde fondatrice. Avec quelle jeune et brillante éloquence qui n'a rien perdu de sa flamme, après cinquante ans, comme l'orateur n'a rien perdu lui-même de son étonnante verdeur, M. l'abbé Quirini, en 1875, à l'occasion du 250^e anniversaire, célébrait ainsi les fastes de Berlaymont à cette heure héroïque de son histoire:

« Le torrent révolutionnaire de la fin du siècle passé a dévasté votre saint asile. On a vu de hideux démolisseurs saper les murs de vos cloîtres, profaner les vases sacrés de votre sanctuaire, et fouiller jusque dans les tombeaux pour disperser aux vents les cendres de vos morts. Chassées de cette maison où tout leur rappelait le souvenir de votre grande fondatrice, vos sœurs, dispersées jusque sous d'autres cieux, durent demander à des vêtements d'emprunt un abri contre la haine de leurs ennemis et à un travail servile le pain amer de la persécution... Le spoliateur aurait eu le droit de dire: « Le monastère qui fut ici est mort, et » bien mort. » Ce qu'il ne soupçonnait pas, c'est qu'à quelques pas de distance, la religieuse continuait sa prière; que cet essaim dispersé restait indissolublement attaché à sa reine; ce qu'il ne soupçonnait nullement, c'est que vingt ans plus tard (1794-1814), toute cette phalange — car il n'y eut aucune défection — devait accourir des rives de l'exil pour reprendre le joug suave de la vie commune; ce qu'il n'aurait pas même su comprendre c'est qu, cinquante ans plus tard, les sœurs de ses victimes n'auraient pas même exclu de leurs prières la mémoire de leur bourreau. »

* * *

En 1822, une école gratuite avait été annexée au pensionnat et à l'externat. En 1861 fut établie la célèbre confrérie des saints Rois Mages, créée en 1672, à laquelle les familles les plus illustres, suivant l'exemple de la famille royale, ont à l'envi donné leur nom, en même temps que leur obole aux enfants pauvres.

En 1864, sous la prévôté de M^{me} Maelcamp, comme les plans du nouveau palais de justice coupaient de deux côtés les constructions du cloître et enlevaient la meilleure partie du jardin, un vaste terrain fut acquis en pleine campagne alors, rue de la Loi, où se développèrent à l'aise, selon les exigences de l'hygiène et les convenances de leurs destinations, les bâtiments, à la fois riants et confortables, qui ont fait affluer chaque année à Berlaymont tant de jeunes personnes.

La ravissante chapelle, richement polychromée, renferme un des plus opulents trésors de reliques de notre pays, plus de 350, parmi lesquelles les fameuses reliques de saint Charles Borromée que la fondatrice reçut du cardinal Mentius, archevêque de Milan, à savoir un fragment d'éponge baignée dans le sang du saint prélat lors de sa dernière maladie, la calotte d'armoisin rouge qu'il portait à ses derniers moments, un tableau d'albâtre représentant l'Annonciation devant lequel le saint faisait d'ordinaire son oraison.

On révere encore dans cette chapelle: une statue célèbre de Notre Dame de la Paix, que les chanoines emportaient comme palladium dans leur exil, elle est faite d'une pièce de celle qui fut jadis si renommée au monastère d'Afflighem et de laquelle, selon

une ancienne tradition, saint Bernard reçut le salut de la Vierge; une autre statue, infiniment précieuse, de Notre Dame de Montaigu, sculptée dans le chêne même où fut découverte la Vierge miraculeuse, et qui fut donnée par l'archiduchesse Isabelle à la comtesse de Berlaymont, la fondatrice, et par celle-ci à Marie de Duras, la première prévôte.

C'est au milieu de tous ces souvenirs si émouvants, témoins d'un grand passé, dans ce cadre prestigieux, à ce foyer de leur vie monastique, en remontant à leurs origines, en déroulant l'histoire de trois siècles pour y reconnaître à chaque page les interventions de la Providence, c'est le cœur débordant d'allégresse et de gratitude, que les Filles de la Reine de tous les saints, entourées de six cents anciennes élèves et de leurs élèves actuelles, honorées par la présence de notre Souveraine, feront monter vers le ciel le *Te Deum* du plus religieux enthousiasme et l'Église sera heureuse de s'associer à leurs actions de grâces par la splendeur de la liturgie pontificale.

Un vœu pour finir. A notre époque de détachement universel, où l'on voit substituer au type idéal de la jeune fille, fait de pudicité, de modestie et de dignité, le type dégradé de la poupée hystérique ou de la garçonne débraillée, puisse Berlaymont, associé, dans cette campagne de nécessaire redressement, à toutes les autres maisons d'éducation, faire revivre la noblesse ancienne alliée à la culture moderne, et restituer à nos foyers, qui la réclament, la jeune fille capable de devenir la mère chrétienne!

J. SCHYRGENS.

ANGLETERRE

La sécurité

D'après un article signé Augure : La sécurité britannique dans le Fortnightly Review.

Pour dire la vérité, le peuple anglais ne s'intéresse aujourd'hui ni à la sécurité de la France, ni à celle de la Belgique. Cette attitude ne pourra être changée ni en rappelant le sang versé en commun au cours de la guerre, ni en se référant aux obligations contractées entre Alliés. Il nous faut parler des intérêts, de la sécurité britanniques. Si ceux-ci concordent avec ceux de la Belgique et de la France, tant mieux. Mais ce n'est qu'au point de vue des intérêts anglais qu'il convient de discuter la politique britannique de l'avenir.

La victoire a donné à l'Empire britannique un temps de répit de dix, sinon de vingt années. Au cours de cette période une nouvelle grande guerre n'est pas possible. Il faut en profiter pour élaborer le meilleur plan de défense contre un futur danger.

D'où peut-il venir? De l'Allemagne seulement. Car il y a deux Allemagnes: l'une veut la paix et la coopération amicale avec les autres peuples; l'autre la guerre et la revanche. Laquelle aura le dessus? Le temps cicatrise bien des plaies. Pour gagner du temps il faut que d'une façon ou d'une autre le parti allemand revanchiste soit empêché d'agir.

Sur ce, imaginons nous la guerre déclarée. Que va-t-il se passer? Dès la première heure, l'amirauté, le ministère de la Guerre, la maison n° 10 de Downing street vont se vider; leurs occupants vont partir pour une destination inconnue. Des agents de police munis de masques contre les gaz garderont seuls les édifices. C'est que Londres, en cas de guerre, sera aussi près de la ligne du front qu'au cours de la dernière guerre — Ypres.

Si c'est l'Allemagne qui est l'ennemi possible de l'Angleterre, la ligne de sécurité britannique passera non par les ports du Pas-de-Calais, mais par le Rhin et l'Escaut. Si les conditions de 1914 se répètent, l'ennemi aimera mieux foncer vers la côte que marcher à travers la France et la Belgique.

Au bout de huit jours, les aérodromes d'avant-garde seront à une heure de vol du ministère de la guerre anglais. Londres sera indéfendable, dans l'opinion de tous les experts.

Si la ligne de sécurité britannique longe le Rhin et l'Escaut, il faut que l'Angleterre ait avec soit la Belgique et la France. Il n'y aura pas pour elles, il convient de l'ajouter, de neutralité possible. L'Angleterre devra les avoir avec soi pour cette raison encore que, si l'Allemagne devient dangereuse, elle sera très dangereuse: son industrie, les aptitudes de ses experts militaires en sont la preuve. Au point de vue de l'intérêt britannique, non du sentiment, la sécurité franco-belge mérite donc de retenir très sérieusement l'attention.

Quels seront les résultats pratiques d'un tel point de vue? L'opinion

anglaise est défavorable aux pactes de sécurité. Les précédents de 1919 et de 1922 (Cannes) le démontrent. La solution doit donc être cherchée ailleurs. La solution idéale consisterait à inclure dans un pacte de sécurité l'Allemagne. Mais elle impliquerait la défaite du parti allemand de la revanche, qui ne peut se résigner à renoncer aux anciennes frontières à l'Occident. Pour que cette défaite devienne un fait accompli il faut du temps.

Une solution immédiate et pratique consisterait dans la collaboration étroite des états-majors alliés, sans obligation, pour les gouvernements, d'être liés par leurs décisions. Une pareille collaboration, une pareille entente serait logique, nécessaire, fort utile. Il est difficile de la surestimer. Qui dit discussion ne dit pas nécessairement « obligation ». D'autre part, en négligeant de discuter les détails d'une situation qui peut se présenter, on se rend coupable d'un véritable crime.

Cette entente des états-majors devrait être un fait de notoriété publique; elle devrait être, en tous cas, connue du gouvernement allemand.

Elle aurait sur un pacte de sécurité cet avantage que, n'imposant à la Grande-Bretagne aucune obligation, elle ne la forcerait pas à demander à la France une limitation de sa liberté d'action, au cas où des complications surgiraient dans l'Est-Européen. Le principe qui limite la sécurité britannique par la ligne du Rhin exclut tout engagement s'étendant au delà. Mais le Reich voudrait-il rétablir sa souveraineté sur le couloir polonais et la Haute-Silésie polonaise, l'accord franco-polonais déjà existant ferait obstacle à ses plans.

Si l'entente des états-majors et l'adoption par la Grande-Bretagne du point de vue que sa sécurité commence sur le Rhin et sur l'Escaut devenaient de notoriété publique, le parti de la paix allemand y gagnerait grandement, et les voies vers un pacte général, comprenant l'Allemagne, seraient ouvertes. Il n'existe pourtant dans ce domaine aucune raison de trop se hâter. Rien ne sert de courir...

Le Protocole de Genève devient dès lors prématuré et donc inutile. Des mesures de nature aussi idéaliste ont besoin, pour mûrir, de beaucoup de temps.

Il convient que la Grande-Bretagne se cramponne fermement sur le terrain spécialement britannique. La question des Dominions doit être tout spécialement relevée. En 1914 l'Angleterre fit la guerre sans les consulter, et ils ne s'attendaient pas à l'être. Sous ce rapport de grands changements se sont produits. Les Dominions ont désormais leur propre individualité au sein des peuples. Ils sont membres de la S. D. N. La situation s'est modifiée. Une consultation devient nécessaire; mais l'application pratique du principe est encore à trouver. La situation est délicate, et il convient de la manier avec beaucoup de doigté. Pendant longtemps encore la Grande-Bretagne devra se contenter de poser à ses Dominions, des questions de nature élémentaire et nettement formulées. Il ne sera pas possible de leur demander leur avis sur des questions concernant les intérêts français ou belges. Ils ne les comprendront pas et se refuseront à assumer des engagements se rapportant à des peuples situés en marge du *Commonwealth* britannique. Ils ne peuvent être approchés que sur une question aussi simple, aussi précise que, par exemple, celle de la sécurité de la Grande-Bretagne.

Les questions politiques peuvent être partagées entre deux groupes: questions d'importance transcendante et durable; problèmes de caractère local ou provisoire. Il convient de veiller à ce que l'élément accidentel influence le moins possible le permanent. C'est souvent le contraire qui a lieu: la question de l'évacuation de Cologne est l'objet de toutes les conversations; et c'est à peine si on parle de la sécurité britannique.

Une observation encore: cette sécurité peut être mise en danger ailleurs que sur le continent. L'exclusion de la Grande-Bretagne de sa situation prépondérante sur le canal de Suez, par exemple, pourrait avoir pour elle des conséquences « mortelles ». Le problème de la sécurité britannique se confond, à proprement parler, avec celui de l'Empire britannique, pris en son entier. Aux nations de cet Empire de parer à ce danger en formant un puissant faisceau. Il n'y a pas d'autre moyen, à proprement parler.

PALESTINE

La visite de Lord Balfour

D'après un article de Lord Raglan : Lord Balfour en Palestine dans The English Review de mai 1925.

Un des malentendus les plus répandus sur la question palestinienne est de croire qu'il existe un pays du nom de Palestine, pays à limites immuables et à identité distincte de celle des régions voisines. Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité.

Il y a huit ans, le nom même de Palestine était inconnu de la plupart de ses habitants, c'étaient alors le sandjak de Jérusalem et la partie méridionale du vilayet de Beyrouth. Deux mille ans durant, la Palestine a fait partie de la Syrie, avec Damas, comme capitale. Les douanes et passeports seuls ont aujourd'hui coupé Damas de son port naturel de Haïfa. La frontière entre les zones française et anglaise n'a été tracée qu'après de longues discussions et est d'une nature absolument arbitraire. Le domicile d'une seule famille, descendant de Mahomet, au cœur même de la Syrie d'autrefois, est partagé en trois (Transjordanie, Palestine, Syrie).

Ces partages sont attribués aux influences sionistes, et le nom de Lord Balfour est exécuté en conséquence.

Qu'on s' imagine l'Angleterre au Sud de la Tamise détachée du reste et peuplée de Chinois.

La Palestine est divisée en 16 districts; dans 6 de ces districts, il y a sur une population de 181,738 habitants 62 juifs. Il y en a 67,766 dans les villes de Jérusalem, Jaffa, Haïfa, Safad et Tibériade et 16,028 seulement dans le reste du pays, y compris les colonies agricoles. Telles sont les données du recensement de 1922.

Lord Balfour n'aura fait que visiter une colonie juive après l'autre, dûment protégée. A Nablus, un groupe de pèlerins juifs a été attaqué, et le sang a coulé; à Damas, il a été assailli lui-même. Un ex-premier ministre a réussi à traverser certaines parties d'un territoire mandaté par la Grande-Bretagne et a eu la vie sauve. Quand même... un beau succès!

En utilisant tous les soldats, toutes les armes et toute la police disponibles, la Grande-Bretagne est parvenue à tenir en respect, à cette occasion, les 30,000 Arabes hiérosolymitains. Mais ces derniers ont fait de toutes les façons possibles comprendre à Lord Balfour ce qu'ils ressentaient à son égard. Et qu'a-t-il dû penser en apprenant que les deux Patriarches, latin et orthodoxe, de concert avec le Président du Conseil musulman, avaient décidé de lui refuser l'accès des Lieux-Saints et de s'absenter de Jérusalem durant son séjour?

Pour ce qui est de l'Université juive, il est à croire que personne parmi ceux qui sont au courant ne lui prêtera un brillant avenir. Quoiqu'on en dise, les Juifs ne constituent pas une vaste société d'admiration mutuelle et, à Londres même, se querellent souvent dans les questions de politique religieuse, mais ces querelles, pour être parfois acrimonieuses, ne dépassent pas certaines limites, parce que beaucoup de Juifs londoniens sont raisonnables et tolérants. Mais en Palestine...

Presque tous sont, d'une façon ou de l'autre, des extrémistes. Il en est qui sont pour l'amour libre et le communisme; il en est qui estiment que c'est un péché de manger un œuf pondu un samedi. On ne se représente pas facilement des deux « écoles » menant de front une Université, et sans doute, les étudiants devront-ils choisir, un jour ou l'autre, entre Karl Marx et le Talmud. Mais à supposer même que l'Université fonctionne de façon satisfaisante, on ne voit pas trop bien qui en suivra les cours. Avocats et médecins juifs trouveront difficilement un champ d'activité en Palestine; et il est douteux, d'autre part, que beaucoup de Juifs arrivent d'Europe pour apprendre en hébreu ce qu'ils peuvent tout aussi bien apprendre en anglais ou en allemand.

D'un côté, cette Université sera sans doute le centre de tout ce qu'il y a de rétrograde dans le domaine de la théologie hébraïque; de l'autre, elle constituera une espèce d'école secondaire à l'usage des jeunes communistes palestiniens.

Lord Balfour a parlé, dans son dernier discours, de coopération entre Juifs et Arabes. Cette coopération requiert comme base l'égalité; or la visite de l'homme d'Etat anglais a plus que quoi que ce soit mis en relief la situation privilégiée des Juifs et, dès lors, rendu la coopération impossible.

Cette visite a montré les Arabes de Palestine et de Syrie ainsi contre le sionisme; les chefs des Eglises chrétiennes convaincus de l'hostilité du sionisme au christianisme; elle a persuadé aux Arabes que celui qu'ils regardent comme l'homme politique le plus influent de Grande-Bretagne veut, à leurs dépens, exalter le Juif; elle a réveillé les sentiments de haine et de terreur (terreur de se voir mis à la porte de leurs foyers), qui dominent dans le cœur de tous les Arabes palestiniens.

ASIE

D'après l'article de ***, L'Islam qui monte, dans The English Review.

Peu d'Européens comparativement semblent disposés à prêter l'attention aux mouvements s'effectuant en marge du monde occidental et de ses inté-

rêts immédiats. Or rien n'est plus certain que la réalité de ces mouvements, leurs dimensions, leur allure qui graduellement s'accélère. L'Asie bouge, et son long sommeil a pris fin.

Les Asiatiques se demandent si elle doit éternellement courber le genou devant l'Occident? La prédominance des blancs doit-elle être regardée comme permanente? Non, puisque la légende de leur invincibilité est brisée; l'hégémonie de l'homme blanc tire à sa fin. Telles sont les idées, plus ou moins articulées, qui s'agitent dans les cerveaux d'un milliard d'êtres humains, qui s'expriment dans de multiples journaux, dont l'existence même est à peine connue en Occident, mais qui n'en remplissent pas moins l'air de leurs clameurs de Tokio à Constantinople, en passant par l'Inde, Bagdad et le Caire.

A l'avant-garde de cette immense résurrection l'Islam déploie de nouveau sa bannière; l'Islam qui certainement détient le record du prosélytisme. Le Coran ou l'épée: voilà le dilemme que les Arabes conquérants proposaient naguère aux vaincus, des déserts de l'Arabie aux Pyrénées, et dans les fins fonds de l'Asie.

Si, aujourd'hui, les méthodes sont devenues moins draconiennes, la mentalité est restée la même. On compte dans le monde de 200 à 250 millions de musulmans, et l'Islam ne cesse de faire des conquêtes parmi les noirs de l'Afrique centrale.

Qu'on se souvienne qu'en 1683 encore une armée turque était devant Vienne; que toutes les prédictions concernant la chute imminente de l'Empire turc et son expulsion de l'Europe ont été démenties par les événements; qu'aujourd'hui, six ans après une écrasante défaite, les Turcs sont aussi pleins de morgue et d'insolence qu'aux jours de Soliman le Magnifique...

D'où vient cette renaissance merveilleuse? Pour répondre à cette question, pour nous expliquer comment une religion qui semblait, il y a un demi-siècle, devoir rejoindre les croyances mortes, est redevenue une puissante réalité, il nous faut consulter l'histoire des Wahabites. C'est à eux, en premier lieu qu'est due l'impulsion qui a abouti à la renaissance de l'Islam. Comme tous les mouvements d'importance primordiale, celui-ci dérive d'une initiative individuelle. Un Abdul Wahhab (d'où le nom de la secte) florissait au XVIII^e siècle. C'était un réformateur militant; un Luther qui aurait eu l'épée à la main. La mort était — quand il pouvait l'infliger — le châtiement de ceux qui n'acceptaient pas sa doctrine. Il prêchait la simplicité des premiers jours de la religion du Prophète. Il attaquait le luxe, la débauche, la superstition. A ses soldats il remettait des ordres écrits à l'adresse du concierge céleste, lui prescrivant de les laisser entrer immédiatement au Paradis, en cas de mort sur le champ de bataille! Depuis le Wahabisme est resté l'essence du véritable islamisme. Tels sont les hommes qui ont renversé le roi Hussein, qui ont pris la Mecque et qui menacent Jeddah. Leur victoire dénote une étape nouvelle dans la renaissance mahométaine et aura de lointaines répercussions.

Mais il n'y a pas que le pan-islamisme; il y a encore le pan-asiatisme, peut-être plus important encore. A première vue rien ne semble relier les peuples de couleur. Qu'y a-t-il de commun entre un Japonais et un Persan, un Turc et un Bengalais? Et pourtant ce lien existe: c'est la haine de l'homme blanc. L'Asie frissonne encore du résultat de la guerre russo-japonaise. Elle a pu, du reste, assister depuis à une guerre autrement grandiose, où la civilisation tant vantée de l'Occident a, durant des années, tâché de s'exterminer elle-même.

Pour les Anglais, le mouvement pan-asiatique est de la plus grande importance, puisque, sous l'influence de paroles creuses et de formules démocratiques, ils ont laissé flotter les rênes sur le cou de l'Inde au moment où pareil procédé était particulièrement dangereux non seulement pour leur propre hégémonie, mais pour celle de toute la race blanche. La Grande-Bretagne ne domine l'Inde que de par une justice incorruptible, le prestige du passé et la puissance du glaive. Elle a doté de bienfaits incalculables trois cents millions d'Indiens par l'intermédiaire de quinze cents fonctionnaires et de soixante-cinq mille hommes de troupes. Aujourd'hui elle renonce graduellement à l'administration de la justice en faveur de fonctionnaires indigènes. C'est une reculade, qui pourra devenir une désertion. L'idée de faire de l'Inde un Dominion à l'instar du Canada et de l'Australie, un Dominion plein de loyalisme envers l'Empire, est indigne d'un enfant. Si ce programme était adopté, la maîtrise du Pacifique tomberait vite aux mains des peuples asiatiques, avec le Japon à leur tête. Le Japon deviendrait bientôt le maître absolu de l'Empire indien, non sans que celui-ci eût passé par une période d'anarchie et de massacres. Et le monde blanc, renfermé en de plus étroites limites, aurait à se préparer aux luttes ultérieures sous les auspices les plus défavorables.

Ces ombres gigantesques de l'avenir projettent déjà leurs silhouettes sur notre globe.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIERIE - ABAT-JOUR

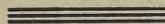
1, Rue de Gravelines BRUXELLES**COMPTOIR
D'OPTIQUE****MAISON BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Jumelles, baromètres, lorgnettes en or, argent et écaille. Instruments de précision. Outillage perfectionné pour le montage des Verres. Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRIERIEDécoration **G. Veraart****25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)**PEINTURE — DÉCOR
À MEUBLEMENTENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLESMissale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.**Typographie — Lithographie. — Reliures.**

ORFÈVRIERIE

ChristofleORFÈVRIERIE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRIERIE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES À THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies— **Téléphone 177.87** —Tous ceux qui font de la POLICOPIE
emploient**LA PIERRE HUMIDE**

À REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique.

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

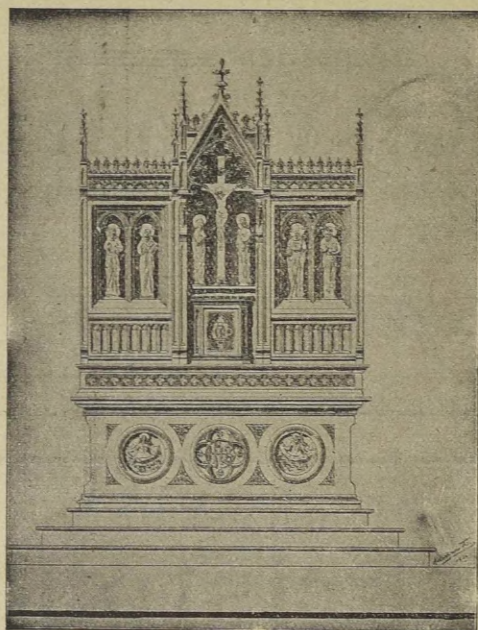
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
 MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
 --- PEINTURES RELIGIEUSES ---
 TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
 STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
 EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
 Gratis sur demande

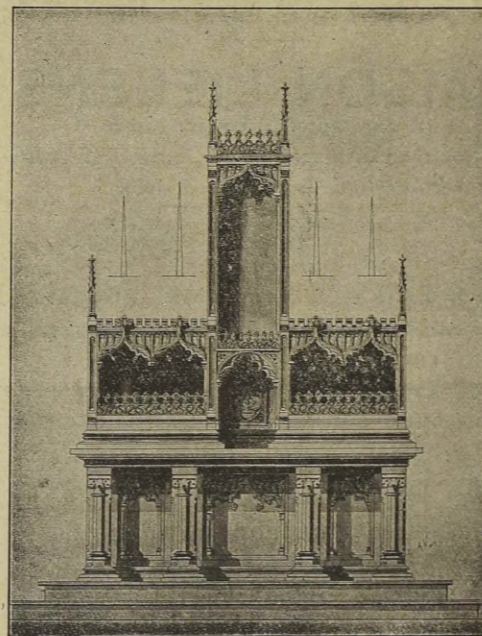


ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
 FOURNITURES COMPLÈTES
 pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX
 15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre
 BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
 Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies. 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 24,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Sainctelette, 26, Mo-
lenbeek.

Rue des Tongres, 60-62,
Etterbeek.
Place Liedts, 18, Schaerbeek
Rue du Bailli, 79, Ixelles.

♦ ♦ ♦ CARRELAGES ♦ ♦ ♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 15911

BRUXELLES

Téléphone
B 15911

♦ ♦ ♦ REVÊTEMENTS ♦ ♦ ♦



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale ;
Rue Théophile Roucourt, 2
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

Billaux Grossé

BRUXELLES

16, rue des Colonies

Art Religieux
Ornements d'églises

Sculptures

Statues

Orfèvreries

Cuivres

Broderies

Mobilier, etc.

Drapeaux de Sociétés.

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Livrées et uniformes. — Vêtements de sports
et voyages. — Lingerie. — Bonnetterie. —
Chapellerie. — Ganterie. — Chaussures. —
Cannes. — Parapluies. — Fourrures. — Modes.

CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.

C^o française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée
en 1873 **VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs**
François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

Etes vous ciré au
"NUGGET"
ce matin ?

Fabriqué par **THE NUGGET Polish C°**

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs). —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS